

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

cnrs

édipasser les frontières

www.cnrs.fr

N° 11

NOVEMBRE 2016

BULLETIN OFFICIEL DU CNRS

CNRS
3, rue Michel-Ange
75794 Paris Cedex 16

Directeur de la publication
Christophe Coudroy

Pour consulter le BO et ses archives
<http://www.dgdr.cnrs.fr/bo/>

Dépôt légal à parution
Novembre 2016
ISSN 1148-4853

Table des matières

02. L'organisation générale du CNRS

02.10 Les instances consultatives

02.10.02 Le comité national de la recherche

02.10.02.02 Les commissions interdisciplinaires (CID)

- Décision fixant la composition de la commission électorale pour les élections des membres des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique. - 17/10/2016 - - DEC162215DAJ

- Décision modificative de la liste électorale des CID 2016. - 08/11/2016 - - DEC162530DAJ

02.10.03 Les conseils scientifiques d'institut

- Décision modifiant la décision n° 143086SGCN du 15 décembre 2014, portant nomination des membres du Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques. - 01/12/2016 - - DEC162673SGCN

06. Gestion du patrimoine

06.03. Droits et obligations réglementaires sur le bien domanial

- Décision portant déclassement du domaine public d un terrain situé sur les communes de Vitry-sur-Seine et Thiais (Val-de-Marne)-Site de l'ex CECM - 10/11/2016 - - DEC162122DAJ

07. Mesures particulières du CNRS

07.01. Décisions de nomination, cessation de fonction

07.01.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.01.01.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de M. Benoît LECOMTE, agent chargé de la mise en oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR7154 intitulée Institut de physique du globe de Paris (UMR-IPGP) - 17/10/2016 - - DEC162435DR01

- Décision portant nomination de M. Olivier GAUTIER aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif - 18/11/2016 - - DEC162584DR01

- Décision portant nomination de M. Gilbert BOUTANT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE). - 17/10/2016 - - DEC162537DR01

07.01.02. DR2

07.01.02.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Julie Zittel aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation (SPV) de la délégation Paris B - 21/11/2016 - - DEC162588DR02

07.01.04. DR4

07.01.04.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Gilles FRISON, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9168 intitulée Laboratoire de chimie moléculaire - 24/11/2016 - - DEC162620DR04

- Décision portant renouvellement de la nomination de M. Nicolas DECOVEMACKER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique - 27/10/2016 - - DEC162522DR04

- Décision portant nomination de Mme Audrey LABARDE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule - 27/10/2016 - - DEC162539DR04

- Décision portant renouvellement de la nomination de M. Philippe MULLER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule - 27/10/2016 - - DEC162538DR04

- Décision portant renouvellement de la nomination de M. Jean-Philippe LARBRE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique - 27/10/2016 - - DEC162525DR04

- Décision portant nomination de M. Alexandre DEMARQUE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique - 27/10/2016 - - DEC162524DR04

07.01.05. DR5

07.01.05.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Rémi Gillet aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR8635 intitulée Groupe d'études de la matière condensée. - 10/08/2016 - - DEC162110DR05

07.01.06. DR6

07.01.06.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Isabelle Gallet aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne - LICB. - 27/04/2016 - - DEC161733DR06

- Décision portant nomination de M Arnaud Bianchi aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire (IMOPA). - 11/10/2016 - - DEC162109DR06

- Décision portant nomination de M. Patrick Mille aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6049 intitulée Théoriser et modéliser pour aménager (Théma). - 29/08/2016 - - DEC162111DR06

- Décision portant nomination de M. Christophe Charron aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire - 11/10/2016 - - DEC162127DR06

07.01.07. DR7

07.01.07.08. 2016

- Décision n° DEC162607DCIF du 24/11/2016 portant cessation de fonctions de Madame Nathalie CHOQUET, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS - 24/11/2016 - - DEC162607DCIF

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Felix VALLIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5023 intitulée " Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels Anthropisés ". - 28/10/2016 - - DEC160029DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Catherine KOERING aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5239 intitulée "Laboratoire de biologie et modélisation de la cellule". - 04/03/2016 - - DEC160111DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Stéphanie PALLIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5285 intitulée " Laboratoire de génie des procédés catalytiques ". - 16/03/2016 - - DEC160612DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Olivier BOYRON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5265 intitulée " Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés ". - 01/01/2016 - - DEC161016DR07

- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Nesrine OUESLATI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5265 intitulée " Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés ". - 01/01/2016 - - DEC161017DR07

- Décision portant nomination de Monsieur Olivier DUCLOS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5278 intitulée " Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés (LHCEP) ". - 10/10/2016 - - DEC161124DR07
- Décision portant renouvellement nomination de Madame Carine LAZERT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5308 intitulée " Centre international de recherche en infectiologie ". - 29/06/2016 - - DEC161170DR07
- Décision portant renouvellement de nomination de Madame Audrey DUBOST aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5557 intitulée " Ecologie microbienne " - 30/06/2016 - - DEC161193DR07
- Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Pierre DIMOYAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5648 intitulée " Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ". - 20/06/2016 - - DEC161253DR07
- Décision portant nomination de M. Lionel CAPOANI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5574 intitulée "Centre de recherche astrophysique de Lyon". - 24/08/2016 - - DEC162129DR07
- Décision portant nomination de Mme Jeanne DORE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5557 intitulée "Ecologie microbienne". - 01/09/2016 - - DEC162159DR07
- Décision portant cessation de fonctions de M.Carlos MIRO SABATE, assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés ». - 13/10/2016 - - DEC162417DR07
- Décision n° DEC162595DCIF du 24/11/2016 portant nomination de Madame Béatrice GELY, agent comptable secondaire de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS - 24/11/2016 - - DEC162595DCIF

07.01.08. DR8

07.01.08.08. 2016

- Décision portant nomination de M. Benoît GROSSELIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" - ICARE - 28/11/2016 - - DEC162638DR08
- Décision portant nomination de Mme Véronique DAELE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" - ICARE. - 28/11/2016 - - DEC162639DR08

07.01.09. DR10

07.01.09.08. 2016

- Décision portant nomination de M. David Brasse aux fonctions de directeur du groupement de recherche n°GDR2917 intitulé Outils et Méthodes nucléaires pour la lutte contre le Cancer - 14/11/2016 - - DEC161785IN2P3
- Décision n° DEC162596DCIF du 24/11/2016 portant cessation de fonctions de Monsieur Eric SIMON, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alsace » du CNRS - 24/11/2016 - - DEC162596DCIF
- Décision portant nomination de Madame Aline Huber aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI) - 17/10/2016 - - DEC162373DR10

07.01.10. DR11

07.01.10.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Ingrid BOURRIN-REYNARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR5309 intitulée IAB - 23/11/2016 - - DEC160980DR11
- Décision portant nomination de M. Bastien TOUQUET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°UMR5309 intitulée IAB - 23/11/2016 - - DEC160981DR11

- Décision portant nomination de M. Alexis DERBEY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5269 intitulée G2ELab - 23/11/2016 - - DEC162296DR11

07.01.12. DR13

07.01.12.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Fraisse aux fonctions de directeur par intérim du groupement de recherche GDR3072 intitulé Robotique - 25/11/2016 - - DEC162552INS21

- Décision portant nomination de M Peter HESEMANN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 21/07/2016 - - DEC161988DR13

- Décision portant nomination de Mme Pascale GUIFFREY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 21/07/2016 - - DEC161990DR13

- Décision portant nomination de M Fabrice SALLES aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier. - 21/07/2016 - - DEC161989DR13

- Décision portant nomination de M Abel HAIDOUX aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier. - 21/07/2016 - - DEC161986DR13

- Décision portant nomination de M FRAISSE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 21/07/2016 - - DEC161984DR13

- Décision portant nomination de M ESCALIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 21/07/2016 - - DEC161982DR13

- Décision portant nomination de M VIEIRA E SILVA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 20/07/2016 - - DEC161975DR13

- Décision portant nomination de M BOYRIE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier - 21/07/2016 - - DEC161981DR13

07.01.14. DR15

07.01.14.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Sophie HONTEBEYRIE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5142 intitulée Laboratoire de mathématiques et de leurs applications - Pau (LMAP) - 24/10/2016 - - DEC162461DR15

- Décision portant nomination de MM. Bernard DAVASSE, Xavier ARNAULD de SARTRE et Pascal TOZZI comme directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n° UMR5319 intitulée UMR PASSAGES - 21/11/2016 - - DEC163095INSHS

07.01.19. DR20

07.01.19.08. 2016

- Décision portant nomination de Mme Delphine Debayle aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7275 intitulée IPMC - 21/11/2016 - - DEC162615DR20

07.01.20. Administration centrale

07.01.20.08. 2016

- Décision portant cessation de fonctions de Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey chargée de mission - 28/11/2016 - - DEC162591DAI

07.01.22. Instituts

07.01.22.08. 2016

- Nomination de Monsieur Gilles Pinay en tant que chargé de mission - 24/11/2016 - - DEC162513INEE

- Nomination de Monsieur François Renaud en tant que chargé de mission - 29/11/2016 - - DEC162511INEE

- Décision portant nomination de M. Abdelilah Slaoui aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) - 30/11/2016 - - DEC162585DAJ

- Décision portant nomination de M. Mark Asch aux fonctions de chargé de mission - 15/11/2016 - -
DEC162278INSMI

07.01.23. Décisions collectives de nomination

07.01.23.08. 2016

- Personnels ingénieurs et techniciens - concours internes et externes, examens professionnalisés
réservés 2014 - nominations - - 16/11/2016 - SDPIT2016-431

07.02. Décisions - délégations de signature

07.02.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.02.01.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Giuseppe BALDACCI, directeur de l'unité
UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur
secondaire - 02/12/2016 - - DEC162684DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Eric WITTERSHEIM, directeur de l'unité
UMR8156 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences Sociales,
Politique, Santé (IRIS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 17/11/2016 -
- DEC162562DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane SABOURAU directeur de l'unité
UMR8050 intitulée Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées, par le délégué régional
en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 24/11/2016 - - DEC162619DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, directeur de
l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire, par le délégué régional en sa qualité
d'ordonnateur secondaire - 16/11/2016 - - DEC162548DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Eric JOLLY, directeur par intérim de l'unité
UMR8171 intitulée Institut des mondes africains (IMAF), par le délégué régional en sa qualité
d'ordonnateur secondaire - 15/11/2016 - - DEC162545DR01

- Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc ROBIN, directeur de l'unité
UMR8259 intitulée Département d'Economie de Sciences Po, par le délégué régional en sa qualité
d'ordonnateur secondaire - 02/12/2016 - - DEC162685DR01

07.02.04. DR4

07.02.04.08. 2016

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne
responsable des marchés (DU) de l'unité FR3284 intitulée Institut diversité, écologie et évolution du
vivant - 01/11/2016 - - DEC162518DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Pierre CAPY, directeur de l'unité FR3284 intitulée
Institut diversité, écologie et évolution du vivant, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur
secondaire - 01/11/2016 - - DEC162517DR04

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne
responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8214 intitulée Institut des sciences moléculaires
d'Orsay - 01/11/2016 - - DEC162515DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Bernard Bourguignon, directeur de l'unité UMR8214
intitulée Institut des sciences moléculaires d'Orsay, par le délégué régional en sa qualité
d'ordonnateur secondaire - 01/11/2016 - - DEC162514DR04

- Décision portant délégation de signature à M. Bernard BOURGUIGNON, directeur de l'unité
UMR8214 intitulée Institut des sciences moléculaires d'Orsay, par le délégué régional en sa qualité
d'ordonnateur secondaire - 01/09/2016 - - DEC161270DR04

- Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne
responsable des marchés de l'unité USR3441 intitulée Maison de la simulation - 01/09/2016 - -
DEC162042DR04

07.02.07. DR7

07.02.07.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à Mme Sandra Teston-Bonnard, directrice de l'unité UMR5191 intitulée INTERACTIONS, CORPUS, APPRENTISSAGE, REPRESENTATIONS (ICAR), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 16/11/2016 - - DEC162551DR07

07.02.08. DR8

07.02.08.08. 2016

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Philippe DAGAUT, directeur de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" - ICARE par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 28/11/2016 - - DEC162636DR08

- Décision portant délégation de signature consentie à M. Christian CHAUVEAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" - ICARE - 28/11/2016 - - DEC162637DR08

- Décision portant délégation de signature à M. Pascal BASEILHAC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2964 intitulée « Fédération Denis Poisson » - 13/10/2016 - - DEC162403DR08

07.02.10. DR11

07.02.10.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Philippe CINQUIN, directeur de l'unité UMR5525 intitulée Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 25/11/2016 - - DEC162624DR11

07.02.11. DR12

07.02.11.08. 2016

- Décision portant prolongation de la délégation de signature à M. Boris PETRIC, directeur de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 11/10/2016 - - DEC162499DR12

- Décision portant délégation de signature à Virginie Blanc pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias - 11/10/2016 - - DEC162498DR12

07.02.13. DR14

07.02.13.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry, à M. Gérard Dedieu et à Mme Delphine Maria pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5126 intitulée Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO) - 25/11/2016 - - DEC162590DR14

- Décision portant délégation de signature à M. Laurent Polidori, directeur de l'UMR5126 intitulée Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 21/11/2016 - - DEC162589DR14

07.02.14. DR15

07.02.14.08. 2016

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Maureille, directeur par intérim de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/11/2016 - - DEC162502DR15

- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Morel-Chevillet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux - 04/11/2016 - - DEC162503DR15

- Décision portant délégation de signature à M. Bruno Maureille, directeur de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 07/11/2016 - - DEC162504DR15
- Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Morel-Chevillet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux - 07/11/2016 - - DEC162506DR15
- Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Miraux, directeur de l'UMR5536 intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire - 04/11/2016 - - DEC162508DR15
- Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Karine Bouzior-Sore pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5536 intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB) - 04/11/2016 - - DEC162512DR15
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Maryse Van Overstracten, responsable du pôle ressources et affaires générales, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la Délégation Aquitaine - 08/11/2016 - - DEC162529DR15

07.02.17. DR18

07.02.17.08. 2016

- Délégation de signature UCCS UMR8181 - 24/11/2016 - - DEC162626DR18

07.02.20. Administration centrale

07.02.20.08. 2016

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Antoine Mynard, directeur du Bureau du CNRS à Pékin - 30/10/2016 - - DEC162444DAJ
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Noël Verpeaux, directeur de l'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR) - 20/09/2016 - - DEC162251DAJ

07.02.21. Instituts

07.02.21.08. 2016

- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI) - 10/11/2016 - - DEC162479DAJ
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) - 28/11/2016 - - DEC162549DAJ
- Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Marie-Noëlle Abat, responsable Projets et Partenariats à l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) - 15/11/2016 - - DEC162465DAJ

07.03. Décisions - création et renouvellement de structures

07.03.12. DR13

07.03.12.07. 2015

- Décision portant création de la Fédération de Recherche n°FR3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banuyls sur Mer - 02/12/2015 - - DEC151728INSU

07.03.12.08. 2016

- Décision portant ajout de l'UPVD en qualité d'établissement partenaire de l'unité de service et de recherche n°USR3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) » - 14/11/2016 - - DEC162180INEE

07.04. Décisions tarifaires

07.04.04. DR4

07.04.04.08. 2016

- Décision relative au tarif des produits de la direction déléguée à la formation pour les entreprises - 14/11/2016 - - DEC162540DR04

07.06. Autres décisions

07.06.01. DR1 - Paris-Villejuif

07.06.01.03. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7528 intitulée Mondes iranien et indien - 10/10/2016 - - DEC162094DR01

07.06.07. DR7

07.06.07.08. 2016

- Décision portant création d'un comité d'orientation et de surveillance de l'unité propre de service (UPS) n° UPS3390 "Eurofidaï" - 02/11/2016 - - DEC162354INSHS

07.06.09. DR10

07.06.09.08. 2016

- Décision portant sur la modification de la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace - 22/11/2016 - - DEC162617DR10

07.06.10. DR11

07.06.10.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alpes - 25/10/2016 - - DEC162474DR11

- Décision modificative de la décision collective DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées - 14/11/2016 - - DEC162492INSB

07.06.11. DR12

07.06.11.06. 2014

- Transfert de gestion de l'unité mixte de recherche n° UMR3538 intitulée " Laboratoire Sous Terrain à Bas Bruits "(LSBB) - 25/11/2014 - - DEC141077INSU

07.06.11.08. 2016

- Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels - 28/10/2016 - - DEC162491DR12

07.06.14. DR15

07.06.14.08. 2016

- Décision portant désignation des membres du conseil de service au sein de la délégation régionale Aquitaine - 24/11/2016 - - DEC162629DR15

07.06.15. DR16

07.06.15.08. 2016

- Décision portant modification de la décision collective DEC151309DGDS portant prolongation des structures opérationnelles de recherche : modification des tutelles de l'UMI n°UMI3466 intitulée «Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment (MSE)» - 13/10/2016 - - DEC161963INP

07.06.16. DR17

07.06.16.08. 2016

- Décision portant nomination du renouvellement de Mme Sylvie OLLITRAULT en qualité de chargée de mission - 23/11/2016 - - DEC162527INSHS

07.06.20. Administration centrale

07.06.20.08. 2016

- Décision du 17/11/2016 relative à une sanction disciplinaire - 17/11/2016 - - DEC162526DRH
- Décision donnant délégation de pouvoir à M. Olivier Bérard, directeur délégué aux achats et à l'innovation (Formation au pilotage des drones) - 23/11/2016 - - DEC162544DAJ

DEC162215DAJ

Décision fixant la composition de la commission électorale pour les élections des membres des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment les articles 24 et 25 ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 portant création de commissions interdisciplinaires (CID) au Comité national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC100168DAJ du 1^{er} octobre 2010 portant organisation de la direction des affaires juridiques ;

Vu la décision DEC162213DAJ du 30 septembre 2016 relative aux modalités d'organisation des élections des membres des CID du Comité national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Art. 1er – Composition

1.1. – Conformément à la décision DEC162213DAJ susvisée, la commission électorale comprend la déléguée pour les élections, qui en assure la présidence, deux membres des sections du Comité national de la recherche scientifique, la secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique, un représentant de chacune des organisations syndicales représentatives des personnels du CNRS et de l'enseignement supérieur et de la recherche et trois représentants de l'administration désignés par le président du CNRS.

1.2. – Les membres de la commission électorale sont :

Mme Johanna Michielin, déléguée pour les élections
Mme Marie-Claude Labastie, secrétaire générale du Comité national de la recherche scientifique

Au titre des membres du Comité national de la recherche scientifique :

Mme Claire Lemerancier
M. Thibault Collin

Au titre des représentants des organisations syndicales représentatives des personnels du CNRS et de l'enseignement supérieur et de la recherche :

M. Philippe Blanc représentant le SGEN-CFDT
M. Jean-François Kieffer représentant SUD RECHERCHE EPST
M. Rodolphe Defiolle représentant le SNTES
Mme Véronique Benzaken représentant l'UNSA
Mme Lorena Klein représentant le SNTRS-CGT
Mme Sandrine Fléchel représentant le SNIRS-CGC
M. Patrick Monfort représentant le SNCS-FSU

Au titre des représentants de l'administration :

| | |
|-------------------|------|
| Mme Oriane Péault | DRH |
| M. Thierry Laupen | SGCN |
| Mme Maud Brigant | SGCN |

Art. 2 – Publication

La présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS, sera consultable au siège du CNRS (secrétariat général pour les élections - 3 rue Michel Ange, 75016 Paris) ainsi que sur le site web des élections (www.dgdr.cnrs.fr/elections).

Fait à Paris, le 17 octobre 2016

Alain Fuchs

DEC162530DAJ

Décision modifiant la liste électorale pour l'élection des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique (CID).

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), notamment les articles 24 et 25 ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu l'arrêté du 2 décembre 2011 modifié fixant la liste des sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 3 décembre 2015 relatif aux sections du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'arrêté du 13 juillet 2016 portant création de commissions interdisciplinaires au Comité national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC162213DAJ du 30 septembre 2016 relative aux modalités d'organisation des élections des membres des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

Vu la décision DEC162214DAJ du 30 septembre 2016 fixant le calendrier des opérations électorales pour la constitution des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique.

Vu la décision DEC1622443DAJ du 19 octobre arrêtant la liste électorale pour l'élection des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique (CID).

DECIDE :

Article 1er

La liste électorale pour l'élection des commissions interdisciplinaires du Comité national de la recherche scientifique arrêtée par décision DEC1622443DAJ susvisée est modifiée.

Article 2

Madame Fouzia BOULMEDAIS-TOUNSI, Monsieur Hinrich LUTJENS, Madame Aleksandra WALCZAK, sont inscrits sur la liste électorale en collège A.

Article 3

Cette liste est consultable sur le site internet consacré aux élections du CNRS à l'adresse suivante <http://www.dgdr.cnrs.fr/elections>, ou au siège de l'établissement sur support papier.

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Paris, le 8 novembre 2016

Alain Fuchs

DEC162673SGCN

Décision modifiant la décision n° 143086SGCN du 15 décembre 2014, portant nomination des membres du Conseil scientifique de l'institut des sciences biologiques.

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu, le décret du 27 février 2014 portant nomination du président du Centre national de la recherche scientifique - M. FUCHS (Alain) ;

Vu la décision n° 100003SGCN du 22 février 2010 fixant la composition, le mode d'élection et le fonctionnement des Conseils scientifiques d'institut ;

Vu la décision n° 152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne PEYROCHE aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision n° 152386DAJ du 18 décembre 2015 donnant délégation de signature à Mme Anne PEYROCHE ;

Vu l'avis du Conseil scientifique du CNRS du 10 octobre 2016,

DECIDE

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de la décision du 15 décembre 2014 susvisée est modifié comme suit :

« Monsieur Vincent LAUDET, de nationalité française, Professeur des universités » en remplacement de Monsieur Bernard HENRISSAT, Directeur de recherche, démissionnaire.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le

*Pour le Président et par délégation,
la Directrice générale déléguée à la science*

Anne PEYROCHE

DEC162122DAJ

Décision portant déclassement du domaine public de l'ensemble immobilier situé sur les communes de Vitry-sur-Seine et de Thiais (Val-de-Marne)

LE PRESIDENT,

Vu le code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la délibération du conseil d'administration du CNRS du 25 octobre 2012 approuvant le déclassement et le projet de cession de l'ensemble immobilier du Centre d'Etudes de Chimie Métallurgique (CECM) situé 15-21 rue Georges Urbain à Vitry sur Seine (94), d'un terrain d'une superficie totale de 26 828 m² et 5 150 m² de bâti, issu de la parcelle cadastrale BD n°12 (6 457 m²) et la parcelle cadastrale A n°165 (20 371 m²) à Thiais (94) ;

Vu l'approbation expresse du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 31 octobre 2012 et du ministère délégué en charge du budget du 30 octobre 2012 de la délibération du conseil d'administration du CNRS du 25 octobre 2012 susvisée ;

Vu le plan de l'ensemble immobilier comprenant la parcelle cadastrale BD n°12 située sur la commune de Vitry-sur-Seine et la parcelle cadastrale A n°165 située sur la commune de Thiais ;

DÉCIDE :

Art. 1^{er} – Désaffectation du bien

Suite à la cessation définitive des activités du Centre d'études de chimie métallurgique, il est constaté la désaffectation des parcelles situées 15-21 rue Georges Urbain à Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne),



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

Art. 3 – Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 NOV. 2016

Alain Fuchs

DEC162435DR01

Décision portant cessation de fonctions de M. Benoît LECOMTE, agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / assistant de prévention (AP)¹ au sein de l'unité UMR7154 intitulée Institut de physique du globe de Paris (UMR-IPGP)

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC141232DR03 du 10 avril 2014 portant nomination de M. Benoît LECOMTE aux fonctions d'ACMO / d'AP,

DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'agent chargé de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) / d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Benoît LECOMTE], dans l'unité du CNRS UMR7154 à compter du 1^{er} septembre 2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villejuif, le 17 octobre 2016

Le directeur de l'unité
Marc CHAUSSIDON

Lydia ZERBIB
Directrice Générale des Services
Institut de Physique du Globe de Paris

Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif

Visa de Christine CLERICI, présidente de l'Université Paris-Diderot

¹ Dans certains cas, la dénomination d'ACMO doit être maintenue à titre transitoire. Plus précisément, si la décision de nomination était une décision de nomination d'ACMO, vous devrez utiliser le vocable "ACMO"

DEC162584DR01

Décision portant nomination de M. Olivier GAUTIER aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation de la délégation Paris-Villejuif

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

DECIDE :

Article 1^{er}

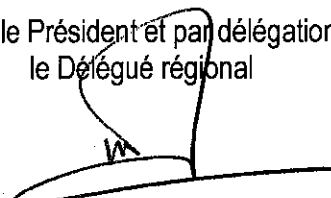
M. Olivier GAUTIER, Ingénieur de recherche, est nommé, à compter du 1^{er} décembre 2016, responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Paris-Villejuif en remplacement de Mme Laurence DECKER-JUGIE, appelée à d'autres fonctions.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 18 novembre 2016

Pour le Président et par délégation,
le Délégué régional



Patrick MOUNAUD



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

T. 01 49 58 33 07

Décision portant nomination de M. Gilbert BOUTANT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE); et nommant M. Michel LATROCHE en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 9 septembre 2016 ;

Considérant que **M. Gilbert BOUTANT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par les délégations CNRS d'Ile-de-France du 13 au 15 octobre, puis du 17 au 19 novembre 2009,

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Gilbert BOUTANT**, TCN, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UMR7182 intitulée Institut de Chimie et des Matériaux Paris-Est (ICMPE), à compter du 1^{er} juin 2016.

M. Gilbert BOUTANT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret visé, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire visée.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Gilbert BOUTANT** est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Ivry sur Seine le 17 octobre 2016

Michel LATROCHE
Directeur de l'UMR7182



Visa de Patrick MOUNAUD, délégué régional CNRS Paris-Villejuif



Visa de Olivier MONTAGNE, président de l'Université Paris-Est Créteil

Le Directeur Général des Services
Christophe BASQUIN



DEC162588DR02

Décision portant nomination de Mme Julie Zittel aux fonctions de responsable du service Partenariat et Valorisation (SPV) de la délégation Paris B.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161039DAJ du 17 Juin 2016 donnant délégation de signature à Mme Véronique Debisschop, déléguée régionale pour la circonscription Paris B notamment en matière d'organisation et de fonctionnement des services ;

Vu l'agrément du Directeur de l'innovation et des Relations avec les Entreprises¹ ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Julie Zittel, IE2, est nommée, à compter du 1^{er} Décembre 2016, responsable du service Partenariat et Valorisation de la délégation de la délégation Paris B.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 18 Novembre 2016

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale
Véronique Debisschop

¹ Viser l'agrément correspondant : se référer à l'instruction INS910451SJUR du 15 octobre 1991 modifiée relative aux modalités de la constitution de l'équipe du(de la) délégué(e) régional(e), ou du(de la) délégué(e) régional(e) adjointe (e)

DEC162620DR04

Décision portant nomination de Monsieur Gilles FRISON, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR9168 intitulée Laboratoire de chimie moléculaire

LE PRESIDENT,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2015, de l'unité UMR9168, intitulée Laboratoire de chimie moléculaire, dont le directeur est Madame Corinne GOSMINI ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Ile-de-France Sud ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Monsieur Gilles FRISON, CR1, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR9168 à compter du 24/11/2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 24 novembre 2016

Pour le président et par délégation,
Le directeur d'unité
Corinne GOSMINI



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162522DR04

Décision portant renouvellement de la nomination de M. Nicolas DECOVEMACKER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000, à compter du 01/01/2015 ;

Vu le certificat de formation dans le secteur industrie option Sources radioactives scellées, accélérateurs de particules et appareils électriques émettant des rayons Rx délivré à M. Nicolas DECOVEMACKER le 27/04/2016 par l'ENSTTI ;

Vu l'avis favorable du CHSCT du 14/09/2015 ;

DECIDE

Article 1er : Renouvellement nomination

M. Nicolas DECOVEMACKER, TCN, est renouvelé dans ses fonctions de personne compétente en radioprotection. La date d'expiration du certificat de formation est le 05/05/2021.

Article 2 : Missions

M. Nicolas DECOVEMACKER exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Nicolas DECOVEMACKER sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 octobre 2016

Le directeur d'unité
Philippe MAITRE

Pour le CNRS,
Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162539DR04

Décision portant renouvellement de la nomination de Mme Audrey LABARDE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198, à compter du 01/01/2015 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur d'activité industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle délivré à Mme Audrey LABARDE le 14/10/2016 par SGS ;

DECIDE

Article 1er : Renouvellement de la nomination

Mme Audrey LABARDE, IE2, est renouvelée dans ses fonctions de personne compétente en radioprotection. La date d'expiration du certificat est le 27/01/2022.

Article 2 : Missions

Mme Audrey LABARDE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Audrey LABARDE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 octobre 2016

Le directeur d'unité
Thierry MEINNEL

Pour le CNRS,
Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162538DR04

Décision portant renouvellement de la nomination de M. Philippe MULLER aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR9198 intitulée Institut de biologie intégrative de la cellule

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Thierry MEINNEL, directeur de l'unité UMR9198, à compter du 01/01/2015 ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection niveau 2 dans le secteur d'activité industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives non scellées et des sources scellées nécessaires à leur contrôle délivré à M. Philippe MULLER le 14/10/2016 par SGS ;

DECIDE

Article 1er : Renouvellement de la nomination

M. Philippe MULLER, IR2, est renouvelé dans ses fonctions de personne compétente en radioprotection. La date d'expiration du certificat est le 09/03/2022.

Article 2 : Missions

M. Philippe MULLER exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Philippe MULLER sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 octobre 2016

Le directeur d'unité
Thierry MEINNEL

Pour le CNRS,
Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162525DR04

Décision portant renouvellement de la nomination de M. Jean-Philippe LARBRE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000, à compter du 01/01/2015 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivrée à M. Jean-Philippe LARBRE le 11/12/2012 par SGS ;

Vu l'avis favorable du CHSCT du 11/01/2013 ;

DECIDE

Article 1er : Renouvellement nomination

M. Jean-Philippe LARBRE, IE1, est renouvelé dans ses fonctions de personne compétente en radioprotection. La date d'expiration de l'attestation de formation est le 11/12/2017.

Article 2 : Missions

M. Jean-Philippe LARBRE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Jean-Philippe LARBRE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 octobre 2016

Le directeur d'unité
Philippe MAITRE

Pour le CNRS,
Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162524DR04

Décision portant nomination de M. Alexandre DEMARQUE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR8000 intitulée Laboratoire de chimie physique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction n° INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS nommant M. Philippe MAITRE, directeur de l'unité UMR8000, à compter du 01/01/2015 ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives scellées, d'appareils électriques émettant des rayons X et d'accélérateurs de particules délivrée à M. Alexandre DEMARQUE le 12/06/2012 par SGS ;

Vu l'avis favorable du CHSCT du 11/01/2013 ;

DECIDE

Article 1er : Nomination

M. Alexandre DEMARQUE, IE2, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 16/03/2012.

Article 2 : Missions

M. Alexandre DEMARQUE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Alexandre DEMARQUE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 27 octobre 2016

Le directeur d'unité
Philippe MAITRE

Pour le CNRS,
Bertrand MINAULT
Délégué régional Ile-de-France Sud

Pour l'Université Paris-Sud,
Sylvie RETAILLEAU
Présidente



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162110DR05

Décision portant nomination de M. Rémi Gillet aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte de recherche 8635 intitulée Groupe d'études de la matière condensée.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC142119DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité mixte n°8635 intitulée Groupe d'études de la matière condensée ;

Vu la décision n°DEC160845INP en date du 23 juin 2016 portant nomination de M. David Schmool, directeur par intérim du 15 mai 2016 au 31 décembre 2016 de l'unité mixte n°8635 intitulée Groupe d'études de la matière condensée ;

Considérant que M. Rémi Gillet a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS du 22 au 24 septembre 2015 (1^{ère} session) et du 16 au 18 novembre 2015 (2^{ème} session),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Rémi Gillet, ingénieur d'études CNRS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8635 intitulée Groupe d'études de la matière condensée, à compter du 4 janvier 2016.

M. Rémi Gillet exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Rémi Gillet est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 10 août 2016

Le directeur de l'unité
David Schmool

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du président de l'Université de Versailles
Saint-Quentin-en-Yvelines
(ou de son délégué)

Décision portant nomination de Mme Isabelle Gallet aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte de recherche UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne – ICB.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention de prévention à l'Université de BOURGOGNE validée au Conseil d'Administration de l'Université de BOURGOGNE du 27 février 2013 ;

Vu la décision n° DEC122742DSI portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR6303 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne et nommant M. Alain Dereux en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date **du 27/04/2016** ;

Considérant que **Mme Isabelle Gallet** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Université de Bourgogne **27 au 29 septembre 2004 et du 3 au 5 novembre 2004.**

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme **Isabelle GALLET**, assistant Ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°6303, intitulée Laboratoire Interdisciplinaire Carnot de Bourgogne., **à compter du 01^{er} Mai 2016**

Mme **Isabelle Gallet** exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme **Isabelle Gallet** est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à DIJON, le ...27 Avril 2016

Le directeur de l'Unité

Alain DEREUX

L'agent

Isabelle

Le directeur de l'UFR
Sciences et Techniques
François BLAIS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Gallet

Visa de la déléguée
régionale du CNRS
Muriel SINANIDES

Le Président de l'Université de
Bourgogne
Alain BONNIN

DEC162109DR06

Décision portant nomination de M Arnaud Bianchi aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire (IMOPA).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC122886DGDS portant création au 01/01/2013 de l'UMR7365 – IMOPA et nommant Monsieur Jean-Yves Jouzeau en tant que directeur de l'unité;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives non scellées, délivrée à M. Arnaud Bianchi le 04/04/2016 par l'Université de Caen Basse-Normandie ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 8 septembre 2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Arnaud Bianchi, IR1, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 18/03/2016.

Article 2 : Missions¹

M. Arnaud Bianchi exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

¹ [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Arnaud Bianchi sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 11/10/2016

Le directeur d'unité
Jean-Yves Jouzeau

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du Président de l'Université de Lorraine
Pierre Mutzenhardt

DEC162111DR06

Décision portant nomination de M. Patrick Mille aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6049 intitulée Théoriser et modéliser pour aménager (Théma).

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction générale sur l'hygiène, la sécurité et la médecine de prévention de prévention à l'Université de BOURGOGNE validée au Conseil d'Administration de l'Université de BOURGOGNE du 27 février 2013 ;

Vu la décision n° DEC151309DGDS portant renouvellement de l'UMR6049 intitulée Théoriser et modéliser pour aménager et nommant M. Jean-Christophe Foltete en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 18 juillet 2016 ;

Considérant que M. **Patrick Mille** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université de Bourgogne les **07/04/2015, 23/06/2015, 24/06/2015, 08/04/2015 et 09/04/2015**;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Patrick Mille, Ingénieur (IE2), est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR6049 intitulée Théoriser et modéliser pour aménager, à compter du **25/06/2015**

M. Patrick Mille exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Patrick Mille est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Dijon, le 29 août 2016

Le directeur de l'Unité
Jean-Christophe Foltete

L'agent
Patrick Mille

Le directeur de l'UFR

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Visa de la déléguée
régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Le Président de l'Université de Bourgogne
Alain Bonnin

DEC162127DR06

Décision portant nomination de M. Christophe CHARRON aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR¹ 7365 intitulée Ingénierie Moléculaire et Physiopathologie Articulaire

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC122886DGDS portant création au 01/01/2013 de l'UMR7365 et nommant M. Jean-Yves Jouzeau, directeur de l'unité ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option sources radioactives scellées délivrée à M. Christophe Charron le 27/06/2016 par APAVE Formation ;

Vu l'avis favorable du conseil de laboratoire du 8 septembre 2016,

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Christophe Charron, Ingénieur de recherche, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 23/06/2016

Article 2 : Missions²

¹ [UMR dont la(les) cotutelle(s) est(sont) exclusivement un(des) EPSCP ou EPST]

² [Dans le cas où l'unité dispose d'un service de radioprotection, indiquer les relations de la PCR avec ce service. Le détail des missions, du temps et des moyens mis à la disposition de la PCR sont à préciser dans une annexe. Si plusieurs PCR sont désignées, l'étendue de leurs missions respectives est à préciser]

M. Christophe Charron exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Christophe Charron sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.
Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 11/10/2016

Le directeur d'unité
Jean-Yves Jouzeau

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Muriel Sinanidès

Visa du Président de l'Université de Lorraine
Pierre Mutzenhardt

DEC162607DCIF

Décision portant cessation de fonctions de Madame Nathalie CHOQUET, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la décision DEC162458DCIF du 28 octobre 2016 portant nomination de Madame Nathalie CHOQUET, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art 1^{er} – Madame Nathalie CHOQUET, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » à compter du 1^{er} janvier 2017.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 novembre 2016

Alain FUCHS



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162607DCIF

Décision portant cessation de fonctions de Madame Nathalie CHOQUET, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la décision DEC162458DCIF du 28 octobre 2016 portant nomination de Madame Nathalie CHOQUET, Agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art 1^{er} – Madame Nathalie CHOQUET, Inspectrice divisionnaire des finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » à compter du 1^{er} janvier 2017.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 novembre 2016


Alain FUCHS



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC160029DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Felix VALLIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5023 intitulée « Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels Anthropisés ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5023 intitulée « Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels Anthropisés » et nommant Monsieur Christophe DOUADY en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 28/10/2016

Considérant que Monsieur Felix VALLIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 07 et 08 octobre et du 18 et 20 novembre 2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Felix VALLIER, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5023 intitulée «Laboratoire d'Ecologie des Hydrosystèmes Naturels Anthropisés», à compter du 1^{er} janvier 2016.

Monsieur Felix VALLIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Felix VALLIER, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 28/10/2016
Le directeur de l'unité
Christophe DOUADY

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Visa du chef d'établissement partenaire
Université Claude Bernard Lyon1

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160111DR07

Décision portant nomination de Madame Catherine KOERING aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5239 intitulée « Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°UMR5239 intitulée « Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule » et nommant **Monsieur Pierre JALINOT** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **29/02/2016 (AG)** ;

Considérant que **Madame Catherine KOERING** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône Auvergne du CNRS** les **13 et 14 mai 2013** et du **12 au 14 juin 2013**.

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Catherine KOERING**, ingénieur de recherches, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5239 intitulée « Laboratoire de Biologie et Modélisation de la Cellule », à compter du **1^{er} septembre 2016** ;

Madame Catherine KOERING exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, **Madame Catherine KOERING**, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **04/03/2016**.
Le directeur de l'unité
Pierre JALINOT

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC160612DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Stéphanie PALLIER aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5285 intitulée « Laboratoire de génie des procédés catalytiques ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5285 intitulée « Laboratoire de génie des procédés catalytiques » et nommant Monsieur Pascal FONGARLAND en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 14/03/2016 ;

Considérant que Madame Stéphanie PALLIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Rhône Auvergne du CNRS en 2006 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Stéphanie PALLIER, assistante ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5285 intitulée « Laboratoire de génie des procédés catalytiques », à compter du 1^{er} janvier 2016.

Madame Stéphanie PALLIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Stéphanie PALLIER est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 16/03/2016

Le directeur de l'unité

Pascal FONGARLAND

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

—
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161016DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Olivier BOYRON aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5265 intitulée « Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5265** intitulée « **Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés** » et nommant **Monsieur Timothy MCKENNA** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 19/12/2014 ;

Considérant que **Monsieur Olivier BOYRON** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** du 22 au 24 mai 2007 et du 20 au 22 juin 2007 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Olivier BOYRON, ingénieur,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5265** intitulée « **Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Olivier BOYRON exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Olivier BOYRON** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **01/01/2016**
Le directeur de l'unité
Timothy MCKENNA

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Depasser les frontieres
Advancing the frontiers

Depasser les frontieres
Advancing the frontiers

DEC161017DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Nesrine OUESLATI aux fonctions d'assistante de prévention au sein de de l'UMR5265 intitulée « Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5265** intitulée « **Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés** » et nommant **Monsieur Timothy MCKENNA** en qualité de directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 19/12/2014 ;

Considérant que **Madame Nesrine OUESLATI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS les 19 et 20 mars 2015 et du 27 au 29 avril 2015** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Nesrine OUESLATI, ingénieur d'étude,** est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5265** intitulée « **Chimie, Catalyse, Polymères et Procédés** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Nesrine OUESLATI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Nesrine OUESLATI** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **01/01/2016**
Le directeur de l'unité
Timothy MCKENNA

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161124DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Olivier DUCLOS aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5278 intitulée « Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés (LHCEP) ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5278** intitulée « **Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés (LHCEP)** » et nommant **Monsieur Emmanuel LACOTE** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **10/10/2016** ;

Considérant que **Monsieur Olivier DUCLOS** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la **délégation Rhône-Auvergne du CNRS** du **21 et 22 mars 2011** et du **18 au 20 avril 2011** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Monsieur Olivier DUCLOS, technicien,** est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'**UMR5278** intitulée « **Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés (LHCEP)** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Monsieur Olivier DUCLOS exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **Monsieur Olivier DUCLOS** est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le **10/10/2016**
Le directeur de l'unité
Emmanuel LACOTE

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161170DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Carine LAZERT aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5308 intitulée « Centre international de recherche en infectiologie ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5308** intitulée « **Centre international de recherche en infectiologie** » et nommant **Monsieur François-Loïc COSSET** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du **20/06/2016** ;

Considérant que **Madame Carine LAZERT** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS du 25 au 27 mars 2002 et du 13 au 15 mai 2002** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Carine LAZERT, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5308 intitulée « Centre international de recherche en infectiologie », à compter du 1^{er} janvier 2016.**

Madame Carine LAZERT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Carine LAZERT** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **LYON**, le **29/06/2016**.

Le directeur de l'unité

François-Loïc COSSET

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161193DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Madame Audrey DUBOST aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5557 intitulée « Ecologie microbienne ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° **DEC151290DGDS** portant renouvellement de l'unité mixte n° **UMR5557** intitulée « **Ecologie microbienne** » et nommant **Monsieur Yvan MOENNE-LOCCOZ** en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 10/01/2016;

Considérant que **Madame Audrey DUBOST** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée **par délégation Rhône Auvergne du CNRS les 07 et 08 octobre et du 18 et 20 novembre 2013** ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **Madame Audrey DUBOST, ingénieur d'étude**, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'**UMR5557** intitulée «**Ecologie microbienne** », à compter du **1^{er} janvier 2016**.

Madame Audrey DUBOST exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Madame Audrey DUBOST** est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **Villeurbanne**, le **30/06/2016**

Le directeur de l'unité
Yvan MOENNE-LOCCOZ

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC161253DR07

Décision portant renouvellement de nomination de Monsieur Pierre DIMOYAT aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5648 intitulée « Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° UMR5648 intitulée « Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux » et nommant Monsieur Jean-Louis GAULIN en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 03/04/2012 ;

Considérant que Monsieur Pierre DIMOYAT a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée délégation Rhône Auvergne du CNRS les 10 et 11 mai 2012 et du 30 mai au 1er juin 2012 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Monsieur Pierre DIMOYAT, technicien, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5648 intitulée « Histoire et archéologie des mondes chrétiens et musulmans médiévaux », à compter du 1^{er} janvier 2016.

Monsieur Pierre DIMOYAT exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Monsieur Pierre DIMOYAT est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LYON, le 20/06/2016
Le directeur de l'unité
Jean-Louis GAULIN

Visa du chef d'établissement partenaire

Visa du délégué régional
du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

|
Dépasser les frontières
Advancing the frontiers

DEC162129DR07

Décision portant nomination de M. Lionel CAPOANI aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR5574 intitulée "Centre de recherche astrophysique de Lyon".

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5574 intitulée "Centre de recherche astrophysique de Lyon" et nommant **Mme Laurence TRESSE** en qualité de directrice ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR5574¹ en date du **23/03/2016** ;

Considérant que **M. Lionel CAPOANI** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par et à la délégation Rhône Auvergne du CNRS les 09 et 10 mai 2016 et les 06 et 07 juin 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : **M. Lionel CAPOANI**, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR5574 intitulée "Centre de recherche astrophysique de Lyon", à compter du **01 / 07 / 2016**

M. Lionel CAPOANI exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, **M. Lionel CAPOANI**, est placé sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à **St GENIS LAVAL** le **24/08/2016**

La directrice de l'UMR5574
Laurence TRESSE

Visa du président de l'Université Claude Bernard Lyon 1

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

Visa du délégué régional du CNRS

DEC162159DR07

Décision portant nomination de Mme Jeanne DORE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR5557 intitulée "Ecologie microbienne".

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n°5557 intitulée "Ecologie microbienne" et nommant M. Yvan MOENNE-LOCCOZ en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR557¹ en date du ---- / ---- / ----- ;

Considérant que **Mme Jeanne DORE** a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'Institut National de la Recherche Agronomique à Montpellier du 01 février 2010 au 10 février 2010 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Jeanne DORE, assistant ingénieur, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5557 intitulée "Ecologie microbienne", à compter du **01/09/2016**.

Mme Jeanne DORE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, **Mme Jeanne DORE**, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le **01 /09 / 2016**

Le directeur de l'UMR5557
Yvan MOENNE-LOCCOZ

Visa des établissements partenaires
Université Claude Bernard Lyon1

Visa du délégué régional du CNRS

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



DEC162417DR07

Décision portant cessation de fonctions de M. Carlos MIRO SABATE,
assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR5278 intitulée
« Hydrazines et Composés Energétiques Polyazotés ».

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC131962DR07 du 10/07/2013 portant nomination de **Monsieur Carlos MIRO SABATE** aux fonctions d'Assistant de Prévention,

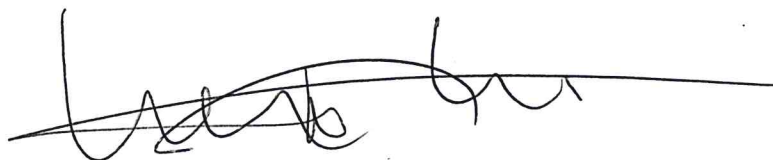
DECIDE :

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'Assistant de Prévention (AP) exercées par **Monsieur Carlos MIRO SABATE**, dans l'unité du CNRS n°5278, à compter du 01/11/2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Villeurbanne, le 13/11/2016

Le directeur de l'unité
Emmanuel LACOTE



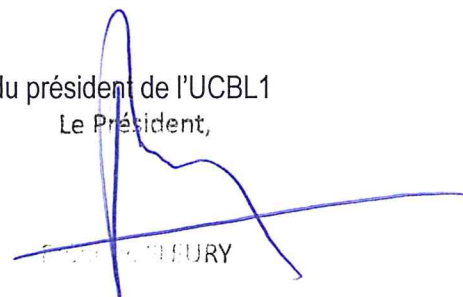
Visa du délégué régional du CNRS



Frédéric FAURE
Délégué Régional
CNRS Rhône Auvergne

Visa du président de l'UCBL1

Le Président,



FRANÇOIS TURRY



Délégation
Rhône Auvergne

www.dr7.cnrs.fr

2 avenue Albert Einstein
BP 61335
69609 Villeurbanne cedex
T. 04 72 44 56 00
F. 04 78 89 47 69

DEC162595DCIF

Décision portant nomination de Madame Béatrice GELY, agent comptable secondaire de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la décision DEC162607DCIF du 24 novembre 2016 portant cessation de fonctions de Madame Nathalie CHOQUET, agent comptable secondaire, par intérim, de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » du CNRS

VU, la lettre 17 novembre 2016, réf. RH-1B/2016/11/4469, de la Direction générale des Finances publiques donnant agrément à Madame Béatrice GELY, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, pour occuper les fonctions d'agent comptable secondaire de la Délégation « Rhône-Auvergne » du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art 1^{er} – Madame Béatrice GELY, inspectrice divisionnaire des Finances publiques, est nommée agent comptable secondaire de la délégation régionale « Rhône-Auvergne » à compter du 1^{er} janvier 2017 en remplacement de Madame Nathalie CHOQUET.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 24 novembre 2016

Alain FUCHS




Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162638dr08

Décision portant nomination de M. Benoît GROSSELIN aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR3021, intitulée «Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE, dont le directeur est M. Iskender GOKALP ;

Vu la décision DEC161925INSIS du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Philippe DAGAUT aux fonctions de directeur de l'unité UPR3021 intitulée «Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 26 mars 2012 ;

Considérant que M. Benoît GROSSELIN a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation CNRS Centre Poitou-Charentes et l'Université François Rabelais du 07 au 29 juin 2012 à Tours ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Benoît GROSSELIN, Ingénieur d'études, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UPR3021 intitulée «Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE à compter du 28 novembre 2016.

M. Benoît GROSSELIN exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Benoît GROSSELIN, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 28 novembre 2016

Le directeur de l'unité
Philippe DAGAUT

Visa du délégué régional du CNRS
Eric BUFFENOIR

DEC162639dr08

Décision portant nomination de Mme Véronique DAELE aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement" – ICARE.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2005 modifié relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de la certification du formateur ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR3021, intitulée «Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement" – ICARE, dont le directeur est M. Iskender GOKALP ;

Vu la décision DEC161925INSIS du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Philippe DAGAUT aux fonctions de directeur de l'unité UPR3021 intitulée intitulée «Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement" – ICARE ;

Vu l'attestation de formation dans le secteur industrie et recherche option Détention ou gestion de sources radioactives scellées d'appareils électriques émettant des rayons X et accélérateurs de particules délivrée à Mme Véronique DAELE le 06 avril 2013 par l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (instn);

Vu l'avis favorable du CHSCT spécial du 14 novembre 2006 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

Mme Véronique DAELE, Chargée de recherches, est nommée personne compétente en radioprotection à compter du 28 novembre 2016 et jusqu'au 06 avril 2018.

Article 2 : Missions

Mme Véronique DAELE exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de Mme Véronique DAELE sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Orléans, le 28 novembre 2016

Le Directeur d'unité
Philippe DAGAUT

Visa du délégué régional du CNRS
M. Eric BUFFENOIR

DEC161785IN2P3

Décision portant nomination de M. David Brasse aux fonctions de directeur du groupement de recherche n°2917 intitulé Outils et Méthodes nucléaires pour la lutte contre le Cancer

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142133DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement du groupement de recherche intitulé Outils et Méthodes nucléaires pour la lutte contre le Cancer ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du Comité national de la recherche scientifique ;

Vu l'avis du conseil de groupement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. David Brasse, directeur de recherche de deuxième classe au centre national de la recherche scientifique, est nommé directeur du groupement de recherche intitulé Outils et Méthodes nucléaires pour la lutte contre le Cancer n° de code 2917, à compter du 1^{er} janvier 2017 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14/11/16

Pour le président et par
déléga
tion,
La directrice générale
déléguée à la science

Anne Peyroche

DEC162596DCIF

Décision portant cessation de fonctions de Monsieur Eric SIMON, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alsace » du CNRS

LE PRESIDENT

VU, le décret 82-993 du 24 novembre 1982 modifié, portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

VU, le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de Président du CNRS

VU, la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée, portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS

VU, la décision DEC121545DCIF du 26 avril 2012 portant nomination de Monsieur Eric SIMON, Agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alsace » du CNRS

VU, l'avis favorable de l'Administratrice générale des finances publiques, Agent comptable principal du CNRS

DECIDE

Art 1^{er} – Monsieur Eric SIMON, Inspecteur des finances publiques, cessera ses fonctions d'agent comptable secondaire de la délégation régionale « Alsace » à compter du 1^{er} janvier 2017.

Art 2 – La présente décision est publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, 24 novembre 2016

Alain FUCHS




Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mèghe
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162373DR10

Décision portant nomination de Madame Aline Huber aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives et nommant Madame Marie-France Bader en qualité de directrice ;

Considérant que Mme Aline Huber a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 5 au 7 novembre 2002 et du 26 au 28 novembre 2002.

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Aline Huber, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives, à compter du 1^{er} novembre 2016.

Madame Aline Huber exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Aline Huber est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 octobre 2016

La directrice de l'unité
Marie-France Bader

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie

DEC162373DR10

Décision portant nomination de Madame Aline Huber aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives (INCI)

LA DIRECTRICE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n°122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n°DEC122894DGDS portant renouvellement de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives et nommant Madame Marie-France Bader en qualité de directrice ;

Considérant que Mme Aline Huber a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Alsace du CNRS du 5 au 7 novembre 2002 et du 26 au 28 novembre 2002.

DECIDE :

Article 1^{er} : Madame Aline Huber, technicienne, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité propre UPR3212 intitulée Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives, à compter du 1^{er} novembre 2016.

Madame Aline Huber exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Madame Aline Huber est placée directement sous l'autorité de la directrice d'unité.


Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 17 octobre 2016

La directrice de l'unité
Marie-France Bader

Visa du délégué régional du CNRS
Patrice Soullie




Institut des Neurosciences Cellulaires et Intégratives
UPR 3212/CNRS et Université de Strasbourg
5 rue Blaise Pascal
67084 STRASBOURG Cedex 03

DEC160980DR11

Décision portant nomination de Mme Ingrid BOURRIN-REYNARD aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5309 intitulée IAB

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité n°5309 intitulée IAB et nommant M. Pierre HAINAUT en qualité de Directeur;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 6 octobre 2016 ;

Considérant que Mme Ingrid BOURRIN-REYNARD a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 23/05, 03/06, 13/06/2014 et douze modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2013 à mars 2014),

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Ingrid BOURRIN-REYNARD TCN est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n°5309 intitulée IAB à compter du 01/01/2016.

Mme Ingrid BOURRIN-REYNARD exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, Mme Ingrid BOURRIN-REYNARD est placée directement sous l'autorité du Directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 22 juillet 2016

Le Directeur d'unité


Le Délégué régional


Jérôme VITRE


Pierre HAINAUT

Directeur Institute for Advanced Biosciences
CR UGA / Inserm U 1209 / CNRS UMR 5309

Visa du délégué régional du CNRS

Pour la Présidente
et par délégation

La Directrice générale des services adjointe
Fanny Bianchi

Visa du président de l'Université

DEC160981DR11

Décision portant nomination de M. Bastien TOUQUET aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°5309 intitulée IAB

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC151290DGDS portant création de l'unité n°5309 intitulée IAB et nommant M. Pierre HAINAUT en qualité de Directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 6 octobre 2016 ;

Considérant que M. Bastien TOUQUET a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Provence et Corse du CNRS du 11 au 13 avril et du 9 au 11 mai 2012 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Bastien TOUQUET TCS est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité n°5309 intitulée IAB à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

M. Bastien TOUQUET exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Bastien TOUQUET est placé directement sous l'autorité du Directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T. 04 76 88 10 00
F. 04 76 88 11 61

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble le 22 juillet 2016

Le Directeur d'unité

Pierre HAINAUT
Directeur de l'Unité de Recherche Biodiversité
CR UGA / Inserm U 1209 / CNRS UMR 5309

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional

Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université

Pour la Présidente
et par délégation
La Directrice générale des services adjointe
Fanny Bianchi

DEC162296DR11

Décision portant nomination de M. Alexis DERBEY aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR 5269 intitulée G2ELab

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu l'instruction relative aux missions et aux conditions d'exercice de la fonction d'assistant de prévention à l'Université ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18/12/2015 portant renouvellement de l'unité mixte UMR 5269 intitulée G2ELab, pour une durée de quatre ans, et nommant M. James ROUDET, en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité¹ en date du 29 septembre 2016 ;

Considérant que M. Alexis DERBEY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Alpes en relation avec les partenaires Universités, formation Assistant de Prévention : les 10, 19 et 24/05/2016 et 11 modules en complément (jeudis de la sécurité de décembre 2015 à mars 2016),

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Alexis DERBEY, IE2, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n° UMR 5279 intitulée G2ELab à compter du 01/12/2016 ;

M. Alexis DERBEY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Alexis DERBEY est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.



Délégation Alpes

www.cnrs.fr/alpes

25, rue des Martyrs - BP 166
38042 GRENOBLE CEDEX 9

T 04 76 88 10 00
F 04 76 88 11 61

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble.... le ...30/09/2016.

Le directeur de l'unité

James ROUDET
Directeur du laboratoire
G2Elab

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué régional


Jérôme VITRE

Visa du président de l'Université


Pour l'administrateur général
de l'Institut polytechnique de Grenoble
et par délégation
La directrice générale adjointe des services
Sylvie ROLLAND

DEC162552INS2I

Décision portant cessation de fonctions et nomination de M. Philippe Fraisse aux fonctions de directeur par intérim du groupement de recherche GDR3072 intitulé Robotique

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC142133DGDS en date du 18 décembre 2014 portant renouvellement du groupement de recherche GDR3072 intitulé Robotique ;

Vu l'avis du comité scientifique du groupement ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin aux fonctions de M. Philippe Bonnifait, directeur du groupement de recherche susvisé, appelé à d'autres fonctions, à compter du 14 novembre 2016.

Article 2

M. Philippe Fraisse, professeur à l'Université de Montpellier, est nommé directeur par intérim du groupement de recherche susvisé du 14 novembre 2016 au 30 juin 2017.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 novembre 2016

Pour le président et par
déléga
tion,

La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC161986DR13

Décision portant nomination de M Abel HAIDOUX aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M Abel HAIDOUX a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à par l'UM2 et les partenaires à Montpellier du 16/05/2011 au 08/06/2011.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Abel HAIDOUX, IR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

M Abel HAIDOUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Abel HAIDOUX, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Jean-Jacques Robin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa du délégué régional du CNRS

Visa des partenaires (si nécessaire)

Pour la Déléguée Régionale,
et par délégation,

M. Jocelyne MÈRE
Adjoint à la Déléguée Régionale

Le Président de
l'Université de Montpellier

Philippe AUGÉ

DEC161990DR13

Décision portant nomination de Mme Pascale GUIFFREY aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que Mme Pascale GUIFFREY a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par en Inter établissement à Montpellier du 01/02/2010 au 10/03/2010.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Pascale GUIFFREY, *AI*, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

Mme Pascale GUIFFREY exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Pascale GUIFFREY, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Jean-Jacques Robin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa des partenaires (si nécessaire)

Le Président de
l'Université de Montpellier

Pour la Déléguée Régionale,
et par délégation,


M. Jocelyne MIERE
Adjoint à la Déléguée Régionale


Philippe AUGÉ

DEC161989DR13

Décision portant nomination de M Fabrice SALLES aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M Fabrice SALLES a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'UM2 à Montpellier du 03/06/2013 au 21/09/2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Fabrice SALLES, CR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

M Fabrice SALLES exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Fabrice SALLES, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016


Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Jean-Jacques Robin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa des partenaires (si nécessaire)

Le Président de
l'Université de Montpellier


Pour la Déléguée Régionale,
et par Délégué,
M. Jocelyn MÉRÉ
Adjoint à la Déléguée Régionale


Philippe AUGÉ

DEC161986DR13

Décision portant nomination de M Abel HAIDOUX aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M Abel HAIDOUX a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à par l'UM2 et les partenaires à Montpellier du 16/05/2011 au 08/06/2011.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Abel HAIDOUX, IR, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

M Abel HAIDOUX exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Abel HAIDOUX, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Jean-Jacques Robin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa du délégué régional du CNRS

Visa des partenaires (si nécessaire)

Pour la Déléguée Régionale,
et par délégation,

M. Jocelyne MÈRE
Adjoint à la Déléguée Régionale

Le Président de
l'Université de Montpellier

Philippe AUGÉ

DEC161984DR13

Décision portant nomination de M Bernard FRAISSE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M Bernard FRAISSE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS à Meudon du 08/04/2002 au 16/05/2002.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Bernard FRAISSE, *IR*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

M Bernard FRAISSE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Bernard FRAISSE, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Jean-Jacques Robin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa des partenaires (si nécessaire)

Pour la Déléguée Régionale,
et par délégation.


M. Jocelyn MÉRÉ
Adjoint à la Déléguée Régionale

Le Président de
l'Université de Montpellier


Philippe AUGÉ

DEC161982DR13

Décision portant nomination de M Raphaël ESCALIER aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M Raphaël ESCALIER a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à par l'UM2 à Montpellier du 01/02/2010 au 07/05/2010.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Raphaël ESCALIER, IE, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

M Raphaël ESCALIER exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Raphaël ESCALIER, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Jean-Jacques Babin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa des partenaires (si nécessaire)

Pour la Déléguée Régionale,
et par délégation,

M. Jocelyn MÉRÉ
Adjoint à la Déléguée Régionale

Le Président de
l'Université de Montpellier

Philippe AUGÉ

DEC161975DR13

Décision portant nomination de M VIEIRA E SILVA aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M VIEIRA E SILVA a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à la délégation Ile-de-France Sud du 05/10/2010 au 17/11/2010 par le CNRS.

DECIDE :

Article 1^{er} : M VIEIRA E SILVA, TCS, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 1^{er} janvier 2016.

M VIEIRA E SILVA exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.


Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant(e) de prévention, M VIEIRA E SILVA, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Montpellier, le 20 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Jean-Marie DEVOISSELLE
Directeur UMR 5253
Institut Charles Gerhardt

Visa des partenaires (si nécessaire)

Le Président de
l'Université de Montpellier


Philippe AUGÉ

DEC161981DR13

Décision portant nomination de M Fabrice BOYRIE aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée Institut Charles Gerhardt Montpellier.

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC142119DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5253 intitulée ICGM et nommant M. Devoisselle en qualité de directeur ;

Considérant que M Fabrice BOYRIE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée à par l'UM2 à Montpellier du 18/06/2007 au 22/06/2007.

DECIDE :

Article 1^{er} : M Fabrice BOYRIE, *IR*, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'UMR 5253 intitulée ICGM, à compter du 21 juillet 2016.

M Fabrice BOYRIE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M Fabrice BOYRIE, est placé sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.


Fait à Montpellier, le 21 juillet 2016

Le directeur de l'unité

Visa du délégué régional du CNRS


Jean-Luc Robin
Directeur Adjoint UMR 5253
Institut Charles Gerhardt
Montpellier

Visa des partenaires (si nécessaire)

Pour la Déléguée Régionale,
et par délégation,

M. Jocelyn MÉRÉ
Adjoint à la Déléguée Régionale

Le Président de
l'Université de Montpellier

Philippe AUGÉ

DEC162461DR15

Décision portant nomination de Mme Sophie HONTEBEYRIE aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR5142 intitulée Laboratoire de mathématiques et de leurs applications - Pau (LMAP)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC151290DGDS portant renouvellement de l'unité mixte n° 5142 intitulée Laboratoire de mathématiques et de leurs applications - Pau (LMAP) et nommant M. Jacques GIACOMONI en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'UMR 5142¹ en octobre 2016 ;

Considérant que Mme Sophie HONTEBEYRIE a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la Délégation Aquitaine du 21 au 23 juin 2010 et du 6 au 9 septembre 2010,

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Sophie HONTEBEYRIE, ingénieur d'étude, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 5142 intitulée Laboratoire de mathématiques et de leurs applications - Pau (LMAP), à compter du 1^{er} octobre 2016.

Mme Sophie HONTEBEYRIE exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



paragraphe 1.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Sophie HONTEBEYRIE, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 24 octobre 2016

Le directeur de l'unité
Jacques GIACOMONI

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Gaëlle BUJAN

Visa du président de l'Université de Pau et des Pays de
l'Adour
Mohamed AMARA

Décision portant nomination de MM. Bernard DAVASSE, Xavier ARNAULD de SARTRE et Pascal TOZZI comme directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche n° 5319 intitulée *UMR PASSAGES* et ajout de l'INEE comme institut secondaire de rattachement

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision 151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'UMR n°5319 intitulée *UMR PASSAGES* et nommant Mme Béatrice Collignon directrice de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis émis par les instances compétentes du comité national ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Bernard DAVASSE, maître assistant des écoles d'architecture à l'ENSAP Bordeaux, M. Xavier ARNAULD de SARTRE, chargé de recherche au CNRS et M. Pascal TOZZI, maître de conférences à l'Université Bordeaux Montaigne sont nommés directeurs adjoints de l'unité mixte de recherche susvisée, à compter du 1^{er} août 2016 et jusqu'au terme du mandat de l'unité.

Article 2 :

A compter de la date de signature de la décision, l'INEE est ajouté comme institut de rattachement secondaire de l'unité.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 21 novembre 2016

Pour le président et par
délégation,
La directrice générale
déléguée à la science

Anne Peyroche



DEC162615 DR20

Décision portant nomination de Mme Delphine Debayle aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7275 intitulée IPMC

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la proposition de M.Pascal Barbry, directeur de l'Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, validée au Comité Hygiène, Sécurité ~~et Conditions de Travail~~ de l'UMR 7275¹ en date du 10/11/2016

Considérant que Mme Delphine Debayle a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par le CNRS, les 19 mars 2013, 4 avril 2013, 7 mai 2013, 23 mai 2013 et 6 juin 2013.

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Delphine Debayle, IR, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR 7275 intitulée Institut de Pharmacologie Moléculaire et Cellulaire, à compter du 01/12/2016

Mme Delphine Debayle, exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Delphine Debayle, est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : Cette mission s'exercera conformément aux instructions des différents établissements signataires de cette décision et fera l'objet d'une lettre de mission établie par M.Pascal Barbry et explicitant les liens entre les assistants de prévention de la structure si plusieurs assistants sont nommés. Cette lettre de mission signée sera transmise aux établissements signataires (modèle joint en annexe).

Article 3 : Mme Delphine Debayle sera sous le lien fonctionnel des conseillers de prévention des différents établissements signataires de la présente décision.

Article 4 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

¹ Ou de l'instance qui en tient lieu (assemblée générale...)



Fait à Valbonne le 21/11/2016

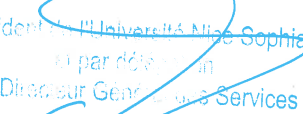
Le directeur de l'unité, Pascal Barbry


Pascal BARBRY
Directeur

Visa du délégué régional du CNRS Délégation Côte d'Azur, Benoît Debosque


Benoît DEBOSQUE
Délégué Régional

Visa du Président de l'Université de Nice Sophia-Antipolis, Frédérique Vidal


Pour le Président de l'Université Nice Sophia Antipolis
par délégué
Le Directeur Général des Services

Christophe WANNER

Copie de cette décision est transmise par mail :

- Conseiller de prévention CNRS Délégation Côte d'Azur,
- Conseiller de Prévention de l'université de Nice Sophia-Antipolis

DEC162591DAI

Décision portant cessation de fonctions de Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey chargée de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission du CNRS ;

Vu la décision n°DEC161338DAI du 19 juillet 2016 nommant Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey, chargée de mission auprès du président du CNRS pour la Direction de l'audit interne (DAI) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 15 novembre 2016, aux fonctions de chargée de mission, pour la Direction de l'audit interne exercées par Mme Marie-Lise Dubernet-Tuckey auprès du président du CNRS.

Article 2

La présente décision sera mise en œuvre par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **28 NOV. 2016**


Le président
Alain Fuchs



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162513INEE

Décision portant nomination de M. Gilles PINAY aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°10000DAJ du 21 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC150021INEE du 23 juillet 2015 portant nomination de M. Gilles Pinay aux fonctions de chargé de mission ;

DECIDE :

Article 1^{er}

La décision DEC150021INEE du 23 juillet 2015 est modifiée comme suit

Article 2

M. Gilles Pinay, Directeur de recherche de 1^{ère} classe est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement, du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. En appui au Directeur Adjoint Scientifique en charge de la thématique « Ecologie Fonctionnelle », la mission de Gilles Pinay est d'animer pour le CNRS l'Expertise Scientifique Collective sur l'Eutrophisation menée à la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement, ainsi que du Ministère de l'Agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt par l'INEE-CNRS.

Par ailleurs, M. Pinay assurera pour partie le suivi conjoint des interactions scientifiques avec l'INSU dans le domaine des surfaces continentales et interfaces ainsi que la participation à certaines réunions relatives à la thématique « écologie fonctionnelle ». Le cas échéant, M. Gilles Pinay pourra assister le Directeur Adjoint Scientifique dans le suivi des unités de l'INEE du portefeuille 7C.

Pour l'exercice de cette mission, M. Gilles Pinay demeure affecté à l'UMR6553 Ecosystèmes, biodiversité, évolution (ECOBIO), Université de Rennes 1- CNRS, bat. 14, Av du général Leclerc, 35042 Rennes cedex

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC162511INEE

Décision portant nomination de M. François Renaud aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu la décision n° DEC100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC142518INEE du 28 novembre 2014 portant nomination de M. François Renaud aux fonctions de chargé de mission ;

DECIDE :

Article 1^{er}

La décision DEC142518INEE du 28 novembre 2014 est modifiée comme suit

Article 2

Monsieur François Renaud, Directeur de Recherche de classe exceptionnelle, Directeur adjoint de l'UMR 5290 « Maladies Infectieuses et Vecteurs : Ecologie, Génétique, Evolution et Contrôle » (MIVEGEC), est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut Ecologie et Environnement du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018. Sa mission a pour objet de renforcer, valoriser et structurer, au sein de l'INEE, les recherches interdisciplinaires dans le domaine de l'Ecologie de la santé.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur François Renaud demeure affecté à l'UMR 5290 MIVEGEC – Centre IRD – 911 avenue Agropolis – BP 64501 – 34394 Montpellier Cedex 5.

Article 3

Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2018, Monsieur François Renaud percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 4

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d’État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 13 Languedoc-Roussillon.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

DEC162585DAJ

Décision portant nomination de M. Abdelilah Slaoui aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100001DAJ du 21 janvier 2010 modifiée portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activité ;

Vu la décision DEC120219DAJ du 15 février 2012 portant nomination de M. Alain Dollet aux fonctions de directeur adjoint scientifique de l'Institut des Sciences de l'Ingénierie et des systèmes ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ;

DÉCIDE :

Art. 1er. – A compter du 1^{er} janvier 2017, M. Abdelilah Slaoui, directeur de recherche, est nommé directeur adjoint scientifique de l'INSIS en charge de la thématique énergie, en remplacement de M. Alain Dollet, appelé à d'autres fonctions.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 novembre 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162278INSMI

Décision portant nomination de M. Mark Asch aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS

Vu la décision n°10001DAJ du 10 janvier 2010 portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leur activités.

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Mark Asch, professeur des universités, est nommé chargé de mission auprès du président pour l'Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs interactions, du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2017. Sa mission a pour objet le suivi des programmes H2020 et la préparation du 9^{ème} PCRD.

Pour l'exercice de cette mission, M. Mark Asch demeure affecté à l'UMR7352 (LAMFA) dirigée par Fabien Durand.

Article 2

Du 1^{er} novembre 2016 au 31 décembre 2017, M. Mark Asch, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Nord-Pas-de-Calais et Picardie (DR18).

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président
Alain Fuchs

Suite aux concours internes et externes d'ingénieurs et de techniciens de l'année 2015, ont été nommées par décision du Président, les personnes dont les noms suivent :

| Ingénieurs de recherche | | | | | | |
|--------------------------------|-------------------|------------|------------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| CE | 142969 | CIESIELSKI | Artur | 580462 | 01/02/2016 | IR2 |
| CE | 145938 | DEGUIL | Romain | 592538 | 01/05/2016 | IR2 |
| CE | 107371 | LORIVEL | Thomas | 584999 | 01/03/2016 | IR2 |
| CE | 142878 | POLITO | Guillermo Andres | 575928 | 01/02/2016 | IR2 |
| CE | 141392 | PRESSARD | Kevin | 582552 | 11/02/2016 | IR2 |

| Ingénieurs d'études | | | | | | |
|----------------------------|-------------------|------------|---------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| CE | 141546 | BACHMAN | Grégoire | 592981 | 01/02/2016 | IE2 |
| CE | 134503 | BAUDET | Cléome | 578679 | 14/12/2015 | IE2 |
| CE | 145188 | CAMPOURCY | Laure | 589087 | 22/03/2016 | IE2 |
| CE | 141523 | GUENIOT | Florian | 578732 | 01/12/2015 | IE2 |
| CE | 86825 | LAURENT | Justine | 585753 | 18/02/2016 | IE2 |
| CE | 143161 | SAM | Molica | 585168 | 01/02/2016 | IE2 |
| CE | 143399 | SIMARD | Sébastien | 579159 | 01/02/2016 | IE2 |

| Assistants ingénieurs | | | | | | |
|------------------------------|-------------------|------------|---------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| CE | 142968 | CHAMPFAY | Veronique | 576667 | 01/02/2016 | AI |
| CE | 53960 | CORNU | Grégory | 594334 | 01/02/2016 | AI |
| CE | 23984 | DEKYNDT | GAUTHIER | 567231 | 01/02/2016 | AI |
| CE | 141897 | JACTEL | Vincent | 576347 | 01/02/2016 | AI |
| CE | 131127 | METZ | Elodie | 579343 | 01/01/2016 | AI |
| CE | 141697 | SPIGA | Olivier | 579260 | 01/02/2016 | AI |

| Techniciens de la recherche | | | | | | |
|------------------------------------|-------------------|-------------|---------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| CE | 143456 | BOUABDALLAH | Sophia | 583881 | 01/02/2016 | TCN |
| CE | 118616 | GENIN | Elsa | 587546 | 21/03/2016 | TCN |
| CE | 108972 | LEPAGNOT | Yann | 577745 | 01/12/2015 | TCN |
| CE | 101548 | PUERTO | Mickaël | 577949 | 01/12/2015 | TCN |
| CE | 129976 | REBILLARD | Renaud | 588997 | 01/12/2015 | TCN |



NOTE DRH /SDP IT / D-2016-431

Sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du Président, ont été nommés au titre de l'année 2016 les ingénieurs, techniciens et administratifs dont les noms suivants :

| Ingénieurs de recherche | | | | | | |
|--------------------------------|-------------------|---------------------|---------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 19133 | LAURENS | Sylvie | 574232 | 01/01/2016 | IR2 |
| Au choix | 4757 | AIT-KACI | Cecile | 576560 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 26579 | BOSSEUR | Frederic | 574309 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 19221 | BURE | Corinne | 576845 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 21320 | CERNA | Cédric | 576844 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 49237 | COUTARD | Bruno | 574310 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 29513 | GRACY | Jerome | 574322 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 2905 | GUILLAUD | Etienne | 576843 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 27320 | LARTIGUE | Audrey | 574305 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 19548 | LE GUIRRIEC | Emmanuel | 574314 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 26674 | LEBRUN | Regine | 574307 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 33216 | LOMPRE | Nicole | 576841 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 7877 | LUTTON | Franck | 576522 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 16992 | MAGNETTO | Sandrine | 574315 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 34670 | MERÉAU | Raphael | 576839 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 42119 | QUENTIN | Celine | 574312 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 32076 | REBII | Abdelkader | 576842 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 21114 | RETHORE | Frederic | 574313 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 5748 | SOUDAN | Cecile | 576558 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 34059 | TALAGA | David | 576840 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 4999 | VIALATTE DE PEMILLE | Laurence | 576559 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 42407 | VIVES | Sébastien | 574311 | 01/01/2016 | IR1 |
| Au choix | 4681 | ZARGARIAN | Loussine | 576561 | 01/01/2016 | IR1 |

| Ingénieurs d'études | | | | | | |
|----------------------------|-------------------|------------------|---------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 3299 | ABRIET | Sophie | 576525 | 01/01/2016 | IE2 |
| Au choix | 32052 | ALFAURT | Philippe | 576812 | 01/01/2016 | IE2 |
| Au choix | 34378 | AMENGUAL | Corinne | 576801 | 01/01/2016 | IE2 |
| Au choix | 5129 | GENGEMBRE | Christophe | 576523 | 01/01/2016 | IE2 |
| Au choix | 9968 | KPEBE | Arlette | 574191 | 01/01/2016 | IE2 |
| Au choix | 35202 | BASIER | Eric | 576831 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 33520 | BERGERET | Bernadette | 576837 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 119429 | BONAZZI | Barbara | 576530 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 27644 | CHATELIN | Chloe | 574175 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 6767 | CHEVILLOT-BIRAUD | Alexandre | 576533 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 27099 | DANJAN | Fabien | 574178 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 35206 | DJIAN | Sylvie | 576830 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 34095 | FILIPPOV | Anatoly | 576835 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 34543 | FLAVIER | Karine | 576832 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 34242 | JOLLIVET | Florence | 576529 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 33991 | JOUANNIGOT | Stéphane | 576836 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 69203 | LANTOINE | Pierre | 574181 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 6489 | LARRIEU | Isabelle | 576838 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 4802 | LEFEBVRE | Mathilde | 574183 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 58826 | LERAT | Marie | 576532 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 6117 | LIZZI | Liliane | 576535 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 27168 | MICHE | Helene | 574177 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 28853 | PAUL | Conception | 574333 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 34376 | PISSOAT | Olivier | 576833 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 34141 | QUEMARD | Laurence | 576834 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 106677 | RAYNAL | Jean-Claude | 574180 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 26272 | SANTACROCE | Evelyne | 574179 | 01/01/2016 | IE1C |
| Au choix | 28329 | BROCKLY | Frederique | 574331 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 5968 | CAMPS | Philippe | 574332 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 34487 | COME | Catherine | 576526 | 01/01/2016 | IEHC |

Sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du Président, ont été nommés au titre de l'année 2016 les ingénieurs, techniciens et administratifs dont les noms suivants :

| Ingénieurs d'études | | | | | | |
|---------------------|------------|----------|-----------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 5325 | COQUET | Beatrice | 576527 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 23617 | LEFEBVRE | Eric | 581275 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 1185 | PONCY | Odile | 583507 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 25372 | ROBERT | Sylvie | 574156 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 32092 | SEZNEC | Catherine | 577218 | 01/01/2016 | IEHC |
| Au choix | 13637 | VOLPE | Tony | 574157 | 01/01/2016 | IEHC |

| Assistants ingénieurs | | | | | | |
|-----------------------|------------|------------|------------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 5948 | GUILLOTEAU | Chrystelee | 576490 | 01/01/2016 | AI |
| Au choix | 16991 | KHELIFI | Mireille | 576489 | 01/01/2016 | AI |
| Au choix | 4929 | LE DANTEC | Sylvie | 576491 | 01/01/2016 | AI |
| Au choix | 25921 | OLORON | Raphael | 573894 | 01/01/2016 | AI |
| Au choix | 16643 | SEMETEY | Francoise | 574786 | 01/01/2016 | AI |

| Techniciens de la recherche | | | | | | |
|-----------------------------|------------|-----------|--------------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 34348 | ARGENTA | Nathalie | 576798 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 33551 | BORG | Edgar | 576799 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 32060 | CHAMBON | Pascale | 576800 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 4637 | COTREBIL | Yvan-Jean | 576488 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 46526 | DJELLOULI | Zolika | 576594 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 26799 | FERNANDEZ | Axel | 576597 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 27131 | FINA | Jean-Luc | 576596 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 5635 | L'AZOU | Julie | 576487 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 27409 | VINCENTI | Eric | 576595 | 01/01/2016 | TCN |
| Au choix | 27497 | BARETTE | Rudy | 574234 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 28672 | BIMBI | Vanessa | 574233 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 63405 | CHAP | Seila | 576550 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 25909 | DULKES | Corine | 574239 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 33851 | ESPIAU | Benoit | 576547 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 77012 | FERREIRA | Sophie | 576825 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 26886 | GRAS | Christophe | 576548 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 26666 | GUASCO | Sophie | 574236 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 52533 | HERNANDEZ | Alain | 573841 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 64102 | KELLAY | Nathalie | 576826 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 3774 | LEGRAND | Monique | 576551 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 15428 | MASONI | Jennifer | 574691 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 51560 | MONJOL | Marie-Hélène | 574240 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 34700 | MOUCHE | Claire | 576824 | 01/01/2016 | TCS |

| Techniciens de la recherche | | | | | | |
|-----------------------------|------------|-----------------|------------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 16768 | MUSACCHIA | Sandrine | 574241 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 26742 | ZAMBONI | Paul | 574235 | 01/01/2016 | TCS |
| Au choix | 33430 | ALFAURT | Valerie | 576828 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 42447 | CHORIER | Maud | 581277 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 26574 | CONROD | Sandrine | 574281 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 16669 | DEGOUT | Veronique | 576546 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 23708 | DOS SANTOS | Isabelle | 581278 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 27254 | DUPEUBLE | Isabelle | 574280 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 35113 | FELER | Hugues | 576540 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 54551 | GENNAI | Emmanuelle | 581276 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 3698 | GUERNALEC | Laurence | 576543 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 55132 | LECUONA | Karine | 576829 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 2 | MARTIAL | Gladys | 576545 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 15426 | MARTIN | Sabrina | 574685 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 27259 | MASSEI | Joelle | 574279 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 1305 | MATHY-BERNARDON | Dominique | 576544 | 01/01/2016 | TCE |

Sur avis de la commission administrative paritaire et par décision du Président, ont été nommés au titre de l'année 2016 les ingénieurs, techniciens et administratifs dont les noms suivants :

| Techniciens de la recherche | | | | | | |
|-----------------------------|------------|------------------|----------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 14771 | PLANTIN | Sylvie | 574681 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 3964 | PORPIGLIA | Isabella | 576542 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 66834 | RAYNAUD | Claudine | 576538 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 35133 | RIVALAIN | Yannick | 576539 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 31328 | RODRIGUES | Fernanda | 576677 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 4343 | ROMMEVAUX | Vincent | 591867 | 01/01/2016 | TCE |
| Au choix | 34023 | VOUILLAC-MENDOZA | Caroline | 576827 | 01/01/2016 | TCE |

| Adjoints Techniques de la recherche | | | | | | |
|-------------------------------------|------------|--------------|---------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Au choix | 34718 | ABEL RAMBEAU | Valerie | 576823 | 01/01/2016 | ATP1 |

| Ingénieurs de recherche | | | | | | |
|-------------------------|------------|-----------------|------------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Sel.Pro. | 26245 | BERTAUX-PICHARD | Louise | 574374 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 24339 | BOUDET | Nathalie | 573703 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 21490 | DACOS | Marin | 574379 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 21245 | KARST | Pierre | 574378 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 26260 | LE FUR | Yann | 574375 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 33817 | PECHEYRAN | Christophe | 576814 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 26539 | ROSU | Iulian | 574376 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 16219 | SANTARELLI | Giorgio | 576815 | 01/01/2016 | IRHC |
| Sel.Pro. | 18910 | VALES | Frederic | 576565 | 01/01/2016 | IRHC |

| Techniciens de la recherche | | | | | | |
|-----------------------------|------------|-----------------|-----------|----------------|--------------|-------|
| Origine | N° d'agent | Nom | Prénom | N° de décision | Date d'effet | Grade |
| Sel.Pro. | 4335 | AMMOUR | Marcelle | 576574 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 42357 | BRAFLAN | Rudy | 574926 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 27397 | COMTE | Najat | 574369 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 76318 | CORREA DA COSTA | Annie | 576794 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 42102 | CRISTOFOL | Danielle | 574368 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 100173 | CRUCHON | Laurent | 576795 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 4714 | DEROUAISNE | Odile | 576796 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 90258 | FOPPOLO | Sophie | 574366 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 27299 | GILBERT | Valerie | 574370 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 34187 | GUIARD | Jeremy | 576797 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 75972 | HULEUX | Marie | 574362 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 65825 | KOUROUROU | Fatima | 574363 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 85748 | MALENGROS | Deny | 574367 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 26499 | PAYAN | Jean-Paul | 574372 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 54465 | PORTA | Anne | 574364 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 26690 | SEDUK | Farida | 574371 | 01/01/2016 | TCS |
| Sel.Pro. | 16390 | AUDON | Michele | 574927 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 34254 | BOULET | Sylvie | 576567 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 27059 | CASTELLANI | Elsa | 574346 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 25313 | CHABALIER | Maialene | 574350 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 33148 | COUTHURES | Sébastien | 576816 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 5188 | COUTURAS | Fabrice | 576571 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 4534 | DALY | Louisa | 576569 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 27756 | LAURENCE | Jerome | 574348 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 34151 | LAURICHESSE | Eric | 576817 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 1357 | NAVY | Celine | 576568 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 4479 | PARZYCH | Josiane | 576818 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 4950 | RAKOTOVAHINY | Viviane | 576570 | 01/01/2016 | TCE |
| Sel.Pro. | 27209 | ROLLAND | Beatrice | 574347 | 01/01/2016 | TCE |

DEC162684DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Giuseppe BALDACCI, directeur de l'unité UMR7592 intitulée Institut Jacques Monod, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;
- Vu** la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;
- Vu** la décision DEC143252DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7592, intitulée « Institut Jacques Monod », dont le directeur est Monsieur Giuseppe BALDACCI ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Giuseppe BALDACCI, directeur de l'unité UMR7592, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif
www.dr1.cnrs.fr
7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Giuseppe BALDACCI, délégation de signature est donnée à Monsieur Roger KARESS, Directeur de recherche 1^{ère} classe, Madame Valérie SABOURAUD, Ingénieur d'étude 2^{ème} classe, et Monsieur Stéphane HOYEZ, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC162419DR01 du 13 octobre 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

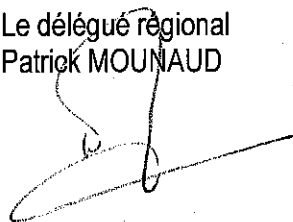
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 2 décembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD



DEC162562DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Eric WITTERSHEIM, directeur de l'unité UMR8156 intitulée Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences Sociales, Politique, Santé (IRIS), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162064INSHS du 10 octobre 2016 portant nomination de Monsieur Eric WITTERSHEIM en qualité de directeur et nomination de Mesdames Nathalie FERRE et Joëlle VAILLY en qualité de directrices adjointes de l'unité UMR8156 intitulée « Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux Sciences Sociales, Politique, Santé (IRIS) ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Eric WITTERSHEIM, directeur de l'unité UMR8156, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité

;



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric WITTERSHEIM, délégation de signature est donnée à Madame Joëlle VAILLY, Chargée de recherche, Madame Nathalie FERRE, Professeur, Madame Emilie JACQUEMOT, Ingénieur d'études, et Madame Estelle GIRARD, Ingénieur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC160859DR01 du 7 avril 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 17 novembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD



DEC162619DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Stéphane SABOURAU directeur de l'unité UMR8050 intitulée Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 portant renouvellement de l'unité UMR8050, intitulée « Laboratoire d'analyse et de mathématiques appliquées », dont le directeur est Monsieur Stéphane SABOURAU ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Stéphane SABOURAU, directeur de l'unité UMR8050, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Stéphane SABOURAU, délégation de signature est donnée à Monsieur Olivier GUEDON, professeur des universités 1^{er} classe, Monsieur Raphaël DANCHIN, professeur des universités classe exceptionnelle, et Monsieur Mathieu MEYER, professeur des universités classe exceptionnelle, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC150201DR03 du 19 janvier 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 24 novembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUINAUD



DEC162548DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, directeur de l'unité UMR7212 intitulée Pathologie et virologie moléculaire, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC14325DGDS du 18 décembre 2014 portant modification du rattachement d'unités à des délégations régionales du CNRS de l'unité UMR7212, intitulée « Pathologie et virologie moléculaire », dont le directeur est Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, directeur de l'unité UMR7212, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Hugues BLAUDIN DE THE, délégation de signature est donnée à Madame Aleksandra WOJCIK, Assistant ingénieur, Madame Patricia ROSINEL, Technicien de classe normal, et Madame Soniah RAHARINOSY, Assistant ingénieur, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC151829DR01 du 4 août 2015 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 16 novembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD



DEC162545DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Eric JOLLY, directeur par intérim de l'unité UMR8171 intitulée Institut des mondes africains (IMAF), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;

Vu la décision DEC162447INSHS du 4 novembre 2016 portant cessation de fonctions de Monsieur Pierre BOILLEY, directeur, de Madame Marie-Laure DERAT, directrice adjointe, et nomination de Monsieur Eric JOLLY et de Madame Sabine PLANEL, respectivement aux fonctions de directeur par intérim et de directrice adjointe par intérim de l'unité UMR8171, intitulée « Institut des mondes africains (IMAF) » ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Eric JOLLY, directeur par intérim de l'unité UMR8171, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Eric JOLLY, délégation de signature est donnée à Madame Véronique LAUTIER, Ingénieur de recherche 2^{ème} classe, Madame Marianne LEMAIRE, Chargée de recherche 1^{ère} classe, Madame Sabine PLANEL, Chargée de recherche 1^{ère} classe, et Monsieur Jean-Paul COLLEYN, directeur d'études, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC160060DR01 du 22 janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

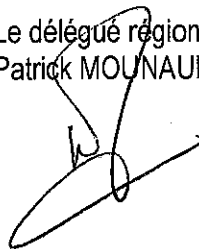
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 15 novembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUNAUD



DEC162685DR01

Décision portant délégation de signature à Monsieur Jean-Marc ROBIN, directeur de l'unité UMR8259 intitulée Département d'Economie de Sciences Po, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

- Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC151172DAJ du 15 juillet 2015 portant nomination de Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;
- Vu** la décision DEC162967DAJ du 4 janvier 2016 portant modification de la décision DEC151174DAJ du 15 juillet 2015 portant délégation de signature à Monsieur Patrick MOUNAUD aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif (DR PVJ) ;
- Vu** la décision DEC151291DGDS du 18 décembre 2015 portant création de l'unité UMR8259, intitulée « Département d'Economie de Sciences Po », dont le directeur est Monsieur Jean-Marc ROBIN ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Marc ROBIN, directeur de l'unité UMR8259, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité



Délégation Paris-Villejuif

www.dr1.cnrs.fr

7, rue Guy Môquet
94800 Villejuif

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Marc ROBIN, délégation de signature est donnée à Monsieur Roberto GALBIATI, Chargé de recherche 1^{ère} classe, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC163080DR01 du 14 janvier 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

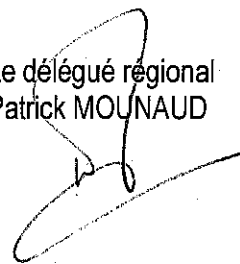
Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 2 décembre 2016

Le délégué régional
Patrick MOUHAUD



DEC162518DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité FR3284 intitulée Institut diversité, écologie et évolution du vivant

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142124DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité FR3284, intitulée « Institut diversité, écologie et évolution du vivant », dont le directeur est Monsieur Pierre CAPY ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Jane LECOMTE, professeure, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Jane LECOMTE, délégation est donnée à Monsieur Olivier MARTIN, directeur de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Jane LECOMTE et de Monsieur Olivier MARTIN, délégation est donnée à Madame Catherine MONTCHAMP, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} novembre 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Pierre CAPY

Madame Jane LECOMTE

Monsieur Olivier MARTIN

Madame Catherine MONTCHAMP

DEC162517DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Pierre CAPY*, directeur de l'unité *FR3284* intitulée *Institut diversité, écologie et évolution du vivant*, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er septembre 2016 ;

Vu la décision DEC142124DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité FR3284, intitulée « Institut diversité, écologie et évolution du vivant », dont le directeur est Monsieur Pierre CAPY ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Pierre CAPY, directeur de l'unité FR3284, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risque pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Pierre CAPY, délégation de signature est donnée à Madame Jane LECOMTE, professeure, Monsieur Olivier MARTIN, directeur de recherche, et Madame Catherine MONTCHAMP, directrice de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} novembre 2016

Le délégué régional
Bertrand MINAULT

Monsieur Pierre CAPY

Madame Jane LECOMTE

Monsieur Olivier MARTIN

Madame Catherine MONTCHAMP

DEC162515DR04

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité UMR8214 intitulée Institut des sciences moléculaires d'Orsay

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8214, intitulée « Institut des sciences moléculaires d'Orsay », dont le directeur est Monsieur Bernard BOURGUIGNON ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, directrice de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, délégation est donnée à Madame Annie LE GAL, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} novembre 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Bernard BOURGUIGNON

Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART

Madame Annie LE GAL



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

DEC162514DR04

Décision portant délégation de signature à *Monsieur Bernard BOURGUIGNON*, directeur de l'unité *UMR8214* intitulée *Institut des sciences moléculaires d'Orsay*, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

- Vu** l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;
- Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;
- Vu** le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;
- Vu** la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;
- Vu** la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;
- Vu** la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;
- Vu** la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;
- Vu** la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er septembre 2016 ;
- Vu** la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8214, intitulée « Institut des sciences moléculaires d'Orsay », dont le directeur est Monsieur Bernard BOURGUIGNON ;

DÉCIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Bernard BOURGUIGNON, directeur de l'unité UMR8214, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risque pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard BOURGUIGNON, délégation de signature est donnée à Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, directrice de recherche, et Madame Annie LE GAL, ingénieure d'étude, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} novembre 2016

Le délégué régional
Bertrand MINAULT

Monsieur Bernard BOURGUIGNON

Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART

Madame Annie LE GAL

DEC161270DR04

**Décision portant délégation de signature à *Monsieur Bernard BOURGUIGNON*, directeur de l'unité *UMR8214* intitulée *Institut des sciences moléculaires d'Orsay*,
par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire**

LE DÉLÉGUÉ RÉGIONAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC161059DAJ du 17 juin 2016 nommant Monsieur Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud à compter du 1er septembre 2016 ;

Vu la décision DEC142119DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité UMR8214, intitulée « Institut des sciences moléculaires d'Orsay », dont le directeur est Monsieur Bernard BOURGUIGNON ;

DÉCIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Bernard BOURGUIGNON, directeur de l'unité UMR8214, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, ainsi que les bons de transport afférents, à l'exclusion des missions pour les pays à risques pour lesquelles l'avis du Fonctionnaire de sécurité de défense du CNRS est requis.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard BOURGUIGNON, délégation de signature est donnée à Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART, directrice de recherche, Madame Annie LE GAL, ingénieure d'étude, et Madame Bernadette ROME, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} septembre 2016

Le délégué régional
Bertrand MINAULT

Monsieur Bernard BOURGUIGNON

Madame Marie-Pierre FONTAINE-AUPART

Madame Annie LE GAL

Madame Bernadette ROME

Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés de l'unité USR3441 intitulée Maison de la simulation

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142128DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2015, de l'unité USR3441, intitulée « Maison de la simulation », dont le directeur est Monsieur Edouard AUDIT ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Monsieur Daniel BORGIS, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel BORGIS, délégation est donnée à Monsieur Michel KERN, chargé de recherche, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Daniel BORGIS et de Monsieur Michel KERN, délégation est donnée à Madame Valérie BELLE, technicienne CEA, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} septembre 2016

Le directeur d'unité
Monsieur Edouard AUDIT

Monsieur Daniel BORGIS Monsieur Michel KERN Madame Valérie BELLE

DEC162551DR07

Décision portant délégation de signature à Mme Sandra TESTON-BONNARD, directrice de l'unité UMR5191 intitulée INTERACTIONS, CORPUS, APPRENTISSAGE, REPRESENTATIONS, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC123054DAJ du 21 décembre 2012 nommant Frédéric Faure délégué régional pour la circonscription Rhône Auvergne à compter du 15 janvier 2013 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015, approuvant le renouvellement de l'unité UMR5191, intitulée INTERACTIONS, CORPUS, APPRENTISSAGE, REPRESENTATIONS, dont la directrice est Mme Sandra TESTON-BONNARD ;

Décide

Article 1er

Délégation est donnée à Mme Sandra TESTON-BONNARD, directrice de l'unité UMR5191, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

- 1- les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 ¹ susvisée et dans la limite des crédits de l'unité ;
- 2- les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
- 3- les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sandra TESTON-BONNARD, délégation de signature est donnée à Mme Lucie BUJON, Ingénieure d'études aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC131217DR07 du 15 janvier 2013 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS

Fait à Villeurbanne, le 16 novembre 2016

Le délégué régional
Frédéric Faure

¹ Soit jusqu'à 135 000 Euros HT, seuil en vigueur au 01/01/2016

DEC162636DR08

Décision portant délégation de signature consentie à M. Philippe DAGAUT, directeur de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC150269DAJ du 05 février 2015 nommant M. Eric BUFFENOIR délégué régional pour la circonscription Centre Limousin Poitou-Charentes à compter du 09 février 2015 ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR3021, intitulée «Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE ;

Vu la décision dec161925INSIS du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Philippe DAGAUT aux fonctions de Directeur de l'unité UPR3021, intitulée «Institut de Combustion, Aérothermique, Réactivité et Environnement" – ICARE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe DAGAUT, directeur de l'unité UPR3021, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe DAUGAUT, délégation de signature est donnée à M. Christian CHAUVEAU, Directeur-adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe DAGAUT et de M. Christian CHAUVEAU, délégation de signature est donnée à Mme Murielle CHEVRIER, Assistante-Ingénieure, et à Mme Isabelle ZOLGHADRI, Technicienne, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} et dans la limite de 4 000 euros HT.

Article 4

La décision n° DEC160820dr08 du 16 avril 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 5

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 28 novembre 2016

Le délégué régional
Eric BUFFENOIR

DEC162637dr08

Décision portant délégation de signature consentie à M. Christian CHAUVEAU pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UPR3021 intitulée "Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement" – ICARE,

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UPR3021, intitulée «Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement" – ICARE, dont le directeur est M. Iskender GOKALP ;

Vu la décision DEC161925INSIS du 27 juillet 2016 portant nomination de M. Philippe DAGAUT aux fonctions de directeur de l'unité UPR3021 intitulée intitulée «Institut de Combustion, Aérodynamique, Réactivité et Environnement" – ICARE ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Christian CHAUVEAU, Directeur-adjoint, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian CHAUVEAU, délégation est donnée à Mme Murielle CHEVRIER, Assistante-Ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision et dans la limite de 4 000 Euros HT.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christian CHAUVEAU et de Mme Murielle CHEVRIER, délégation est donnée à Mme Isabelle ZOLGHADRI, Technicienne, aux

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision, et dans la limite de 4 000 €uros HT.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La décision n° DEC160821DR08 du 1^{er} avril 2016 donnant délégation de signature au titre de la personne responsable des marchés est abrogée.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Orléans, le 28 novembre 2016

Le directeur d'unité
Philippe DAGAUT

DEC162403dr08

Décision portant délégation de signature à M. Pascal BASEILHAC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité FR2964 intitulée « Fédération Denis Poisson »

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité FR2964, intitulée Fédération Denis Poisson ;

Vu la décision DEC161390INSMI du 07 juillet 2016 portant nomination DE M. Cédric LECOUCVEY aux fonctions de Directeur de la Fédération de Recherche FR2964 intitulée Fédération Denis Poisson ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pascal BASEILHAC, Chargé de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal BASEILHAC, délégation est donnée à M. Romain ABRAHAM, Professeur des Universités aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Pascal BASEILHAC et de M. Romain ABRAHAM, délégation est donnée à Mme Marie-France GRESPIER, Assistante-Ingénieure aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS et prend effet à la date de nomination du Directeur.

Fait à Orléans, le 13 octobre 2016

Le directeur d'unité
Cédric LECOUEY

DEC162624DR11

Décision portant délégation de signature à M. Philippe CINQUIN, directeur de l'unité UMR5525 intitulée Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC120002DAJ du 17 janvier 2012 nommant Jérôme VITRE délégué régional pour la circonscription Alpes à compter du 01 janvier 2012 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, de l'unité UMR5525 intitulée Techniques de l'Ingénierie Médicale et de la Complexité - Informatique, Mathématiques et Applications, Grenoble (TIMC-IMAG), dont le directeur est M. Philippe CINQUIN, et MM. François BOUCHER et Yohan PAYAN, les directeurs adjoints ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Philippe CINQUIN, directeur de l'unité UMR5525, à l'effet de signer, au nom du délégué

régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe CINQUIN, délégation de signature est donnée à M. François BOUCHER, PU1 UGA, Directeur adjoint, M. Yohan PAYAN, DR2 CNRS, directeur adjoint, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}, et à Mme. Stéphanie BERGER, IE2 CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} dans la limite de 1.500 €..

Article 3

La décision n° DEC160103DR11 du 28 janvier 2016. donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 25 novembre 2016

Le délégué régional

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Jérôme VITRE

DEC162499DR12

Décision portant prolongation de la délégation de signature à M. Boris PETRIC, directeur de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias, par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis HERMES délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 01/01/2010;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias, dont la directrice est Mme Suzanne DE CHEVEIGNE ;

Vu la décision DEC162163INSHS du 10 octobre 2016 portant nomination de Boris PETRIC en tant que directeur de l'unité UMR8562, intitulée «Centre Norbert Elias», à compter du 1^{er} août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Boris PETRIC, directeur de l'unité UMR8562, à l'effet de signer, au nom du délégué régional, pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de **M. Boris PETRIC**, délégation de signature est donnée à M. Stéphane DURAND, professeur, à Mme Virginie BLANC, AI, et à Mme Lydie PERRIN-OBERT, TCE (pour les engagements inférieurs à 2000 €), aux fins mentionnées à l'article 1^{er} à compter du 1^{er} août 2016.

Article 3

La décision n° DEC161080DR12 du 17 mai 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 11 octobre 2016

Le délégué régional
Younis HERMES

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC162498DR12

Décision portant délégation de signature à Virginie BLANC pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR8562 intitulée Centre Norbert Elias

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 approuvant le renouvellement de l'unité UMR8562, intitulée Centre Norbert Elias, dont la directrice est Mme Suzanne DE CHEVEIGNE ;

Vu la décision DEC162163INSHS du 10 octobre 2016 portant nomination de Boris PETRIC en tant que directeur de l'unité UMR8562, intitulée «Centre Norbert Elias», à compter du 1^{er} août 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à *Mme Virginie BLANC*, responsable administrative, à l'effet de signer au nom du directeur tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹ à compter du 1^{er} août 2016.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 11 octobre 2016

Le directeur d'unité
Boris PETRIC

DEC162590DR14

Décision portant délégation de signature à M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry, à M. Gérard Dedieu et à Mme Delphine Maria pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5126 intitulée Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5126, intitulée Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO) ;

Vu la décision DEC162992INSU du 11 février 2016 portant nomination de M. Laurent Polidori directeur par intérim de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry, Pr, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry, délégation est donnée à M. Gérard

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Dedieu, DR, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry et de M. Gérard Dedieu, délégation est donnée à Mme Delphine Maria, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégués ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 25 novembre 2016

Le directeur d'unité

M. Laurent Pol

DEC162589DR14

Décision portant délégation de signature à M. Laurent Polidori, directeur de l'UMR5126 intitulée Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO), par le délégué régional en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LE DELEGUE REGIONAL,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142558DAJ du 14 novembre 2014 nommant M. Christophe Giraud délégué régional pour la circonscription Midi-Pyrénées à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5126, intitulée Centre d'études spatiales de la biosphère (CESBIO) ;

Vu la décision DEC162992INSU du 11 février 2016 portant nomination de M. Laurent Polidori directeur par intérim de l'unité susvisée ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Laurent Polidori, directeur de l'UMR5126, à l'effet de signer, au nom du délégué régional,

pris en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée ¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Laurent Polidori, délégation de signature est donnée à M. Jean-Philippe Gastellu-Etchegorry, Pr, à M. Gérard Dedieu, DR, et à Mme Delphine Maria, TCE, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n°DEC160583DR14 du 07 mars 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement du délégué régional (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Toulouse, le 21 novembre 2016

Le délégué régional

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

M. Christophe Giraud

DEC162502DR15

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Maureille, directeur par intérim de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 modifiée portant renouvellement de la FR3383, intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux et nommant M. Pierre Guibert, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160415INSHS du 18 avril 2016 portant modification de la décision DEC151296DGDS et nommant M. Bruno Maureille directeur par intérim de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno Maureille, directeur par intérim de la FR3383, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Maureille, directeur par intérim, délégation de signature est donnée à Mme Catherine Morel-Chevillet, administratrice et M. Jean-François Caro, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 6

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 4 novembre 2016

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC162503DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Morel-Chevillet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 modifiée portant renouvellement de la FR3383, intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux et nommant M. Pierre Guibert, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160415INSHS du 18 avril 2016 portant modification de la décision DEC151296DGDS et nommant M. Bruno Maureille directeur par intérim de cette unité ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Catherine Morel-Chevillet, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Morel-Chevillet, délégation est donnée à M. Jean-François Caro,

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} janvier 2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pessac, le 4 novembre 2016

Le directeur d'unité

Bruno Maurei

DEC162504DR15

Décision portant délégation de signature à M. Bruno Maureille, directeur de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux, par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 modifiée portant renouvellement de la FR3383, intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux et nommant M. Pierre Guibert, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160415INSHS du 18 avril 2016 portant modification de la décision DEC151296DGDS et nommant M. Bruno Maureille directeur par intérim de cette unité ;

Vu la décision DEC161428INSHS du 12 juillet 2016 portant nomination de M. Bruno Maureille aux fonctions de directeur de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Bruno Maureille, directeur de la FR3383, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Bruno Maureille, directeur, délégation de signature est donnée à Mme Catherine Morel-Chevillet, administratrice et M. Jean-François Caro, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC162502DR15 du 4 novembre 2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} aout 2016.

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 7 novembre 2016

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC162506DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Catherine Morel-Chevillet pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151296DGDS du 18 décembre 2015 modifiée portant renouvellement de la FR3383, intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux et nommant M. Pierre Guibert, directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC160415INSHS du 18 avril 2016 portant modification de la décision DEC151296DGDS et nommant M. Bruno Maureille directeur par intérim de cette unité ;

Vu la décision DEC161428INSHS du 12 juillet 2016 portant nomination de M. Bruno Maureille aux fonctions de directeur de la FR3383 intitulée Fédération des Sciences Archéologiques de Bordeaux ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Catherine Morel-Chevillet, administratrice, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Catherine Morel-Chevillet, délégation est donnée à M. Jean-François Caro, gestionnaire, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 4

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} août 2016.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Pessac, le 7 novembre 2016

Le directeur d'unité

Bruno Maurei

DEC162508DR15

Décision portant délégation de signature à M. Sylvain Miraux, directeur de l'UMR5536 intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5536, intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB) et nommant M. Jean-Michel Franconi directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161966INSB du 28 juillet 2016 portant nomination de M. Sylvain Miraux aux fonctions de directeur de l'UMR5536 intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB)

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Sylvain Miraux, directeur de l'UMR5536, à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :

1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée¹ et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Sylvain Miraux, directeur, délégation de signature est donnée à Mme Anne-Karine Bouzier-Sore, directrice adjointe, Mme Fabienne Lastère, administratrice d'unité et M. Henri Valeins, ingénieur qualité, aux fins mentionnées à l'article 1^{er}.

Article 3

La décision n° DEC143325DR15 du 20 décembre 2014 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2016.

Article 6

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 4 novembre 2016

La déléguée régionale
Gaëlle Bujan

DEC162512DR15

Décision portant délégation de signature à Mme Anne-Karine Bouzior-Sore pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5536 intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant renouvellement de l'UMR5536, intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB) et nommant M. Jean-Michel Franconi directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC161966INSB du 28 juillet 2016 portant nomination de M. Sylvain Miraux aux fonctions de directeur de l'UMR5536 intitulée Centre de Résonance Magnétique des Systèmes Biologiques (CRMSB)

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Anne-Karine Bouzior-Sore, directrice adjointe, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 42 de l'ordonnance du 23 juillet 2015 susvisée : soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Karine Bouzior-Sore, délégation est donnée à Mme Fabienne Lastère, administratrice, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Anne-Karine Bouzior-Sore et de Mme Fabienne Lastère, délégation est donnée à M. Henri Valeins, ingénieur qualité, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision prend effet à compter du 1^{er} septembre 2016.

Article 6

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Bordeaux, le 4 novembre 2016

Le directeur d'unité

Sylvain Mira

DEC162529DR15

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Maryse Van Overstracten, responsable du pôle ressources et affaires générales, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale de la Délégation Aquitaine

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 nommant Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine, délégation est donnée à Mme Maryse Van Overstracten, responsable du pôle ressources et affaires générales, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire pour la journée du lundi 7 novembre 2016.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 8 novembre 2016

La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

DEC162626DR18

Décision portant délégation de signature à M. Franck DUMEIGNIL, directeur par intérim de l'UMR8181 à compter du 7 juin 2016, intitulée Unité de Catalyse et de Chimie du Solide (UCCS), par la déléguée régionale en sa qualité d'ordonnateur secondaire.

LA DELEGUEE REGIONALE,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 portant délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC153367DAJ du 19 janvier 2015 relative aux conditions de délégations de signature consenties par les délégués régionaux en leur qualité d'ordonnateurs secondaires aux directeurs d'unités de leur circonscription ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC100261DAJ du 11 octobre 2010 portant nomination de Mme Françoise PAILLOUS aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Nord-Pas-de-Calais et Picardie à compter du 1^{er} janvier 2011 ;

Vu la décision DEC142119DGDS du 18 décembre 2014 approuvant le renouvellement l'unité UMR8181, intitulée Unité de Catalyse et de Chimie du Solide, dont le directeur par intérim est M. Franck DUMEIGNIL ;

Vu la décision DEC1611319INC du 26/07/2016 portant nomination de M. Franck DUMEIGNIL, aux fonctions de Directeur par intérim de l'UMR8181 (UCCS) à compter du 7 Juin 2016 ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Franck DUMEIGNIL, directeur par intérim de l'UMR8181, intitulée Unité de Catalyse et de Chimie du Solide (UCCS) à l'effet de signer, au nom de la déléguée régionale, prise en sa qualité d'ordonnateur secondaire, et dans la limite des crédits disponibles de l'unité, les actes suivants :



1. les marchés publics et commandes, conclus conformément aux règles de la commande publique, nécessaires à l'approvisionnement et au fonctionnement de l'unité, d'un montant unitaire inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7.1 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005¹ susvisé et dans la limite des crédits de l'unité ;
2. les actes d'exécution des marchés publics conclus pour les besoins de l'unité ;
3. les ordres de mission, dans le respect des règles applicables au CNRS concernant les pays à risque, ainsi que les bons de transport afférents.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Franck DUMEIGNIL, la délégation de signature est donnée à M. Régis GAUVIN : Chargé de Recherche 1^{ère} classe au CNRS, Sébastien TILLOY : directeur associé à Lens et à Mme Barbara Declerck-Boulanger, AI CNRS, aux fins mentionnées à l'article 1er.

Article 3

La décision n° DEC162052DR18 du 23/08/2016 donnant délégation de signature en qualité d'ordonnateur secondaire est abrogée.

Article 4

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de la déléguée régionale délégant ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à LILLE, le 24/11/2016

La déléguée régionale
Françoise PAILLOUS

¹ soit jusqu'à 135 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2016.

DEC162444DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Antoine Mynard, directeur du Bureau du CNRS à Pékin

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC152653DAJ du 15 décembre 2015 portant renouvellement de M. Antoine Mynard aux fonctions de directeur du Bureau du CNRS à Pékin ;

Vu le projet de convention constitutive du laboratoire international associé « *Analyzing Virus – Host interactions for therapeutic targeting of human infection* » (LIA VIRHOST) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Antoine Mynard, directeur du Bureau du CNRS à Pékin, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention constitutive du laboratoire international associé « *Analyzing Virus – Host interactions for therapeutic targeting of human infection* » (LIA VIRHOST).

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 30 oct. 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègier
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162251DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Noël Verpeaux, directeur de l'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC100164DAJ du 8 juillet 2010 portant nomination de M. Jean-Noël Verpeaux aux fonctions de directeur de l'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR) ;

Vu la décision DEC100173DAJ du 1^{er} octobre 2010 modifiée portant organisation de la direction d'appui à la structuration territoriale de la recherche (DASTR) ;

Vu la décision DEC140805DAJ du 28 février 2014 portant délégation de signature à M. Jean-Noël Verpeaux, directeur de l'appui à la structuration territoriale de la recherche ;

Vu les projets de contrat de site « université Grenoble Alpes » et « université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées » 2016-2020 ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature ponctuelle est donnée à M. Jean-Noël Verpeaux, directeur de la DASTR, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, les contrats de site « université Grenoble Alpes » et « université fédérale Toulouse Midi-Pyrénées » pour la période 2016-2020.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 20 septembre 2016



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162479DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Christoph Sorger, directeur de l'Institut des sciences mathématiques et de leurs interactions (INSMI)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC132449DAJ du 3 septembre 2013 portant nomination de M. Christoph Sorger aux fonctions de directeur de l'INSMI ;

Vu le projet de convention constitutive du groupement de recherche international intitulé « *groupement euro-maghrébin de mathématiques et leurs interactions* » (GDRI GE2MI) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Christoph Sorger, directeur de l'INSMI, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention constitutive du groupement de recherche international intitulé « *groupement euro-maghrébin de mathématiques et leurs interactions* » (GDRI GE2MI) ;

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 10 NOV. 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162549DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC130471DAJ du 18 février 2013 portant nomination de M. Jean-Yves Marzin aux fonctions de directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes (INSIS) ;

Vu le projet de convention portant création du laboratoire international associé « *Associated Trans-Mediterranean Laboratories for Applications in Solar Energies* » (LIA ATLAS) conclu entre Georgia Institute of Technology (GeorgiaTech), le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST), l'Université Internationale de Rabat (UIR), l'Université Mohammed-V (UM5R) et le CNRS ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation est donnée à M. Jean-Yves Marzin, directeur de l'INSIS, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention constitutive du laboratoire international associé « *Associated Trans-Mediterranean Laboratories for Applications in Solar Energies* » (LIA ATLAS).

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, 28 NOV. 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC162465DAJ

Décision portant délégation de signature ponctuelle à Mme Marie-Noëlle Abat, responsable Projets et Partenariats à l'Institut Ecologie et Environnement (INEE)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu le projet de convention constitutive du laboratoire international associé « *Georgian Ancient Transcaucasia : Environments and Societies* » (LIA GATES) ;

DECIDE :

Art. 1^{er}. – Délégation de signature ponctuelle est donnée à Mme Marie-Noëlle Abat, responsable Projets et Partenariats de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE), à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, la convention constitutive du laboratoire international associé « *Georgian Ancient Transcaucasia : Environments and Societies* » (LIA GATES).

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 15 NOV. 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

DEC151728INSU

Décision portant création de la fédération de recherche FR3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer.

**LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE ;
LE PRESIDENT DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ;**

Vu le décret n°70-1290 du 23 décembre 1970 modifié portant érection d'universités et instituts nationaux polytechniques en établissements publics à caractère scientifique et culturel ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°84-723 du 17 juillet 1984 modifié portant transformation de l'Université Pierre et Marie Curie en Etablissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC050043DAJ du 10 octobre 2005 modifiée relative au suivi et à l'évaluation des unités et chercheurs relevant du CNRS ;

Vu le relevé des délibérations du Conseil d'administration de l'Université Pierre et Marie Curie en date du 12 mars 2012, relatif à l'élection de M. Jean Chambaz aux fonctions de Président de l'Université Pierre et Marie Curie ;

DECIDENT :

Article 1^{er} : Création

Dans le cadre de la contractualisation avec la vague D, la présente fédération de recherche n°3724 intitulée Observatoire Océanologique de Banyuls sur Mer est créée à compter du 1^{er} septembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2018, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Pour l'Université Pierre et Marie Curie, cette unité est rattachée à :
Vi ce-présidence Recherche et innovation

Pour le CNRS, cette unité est rattachée à :
Instituts principaux : INSB, INSU, INEE.
Délégation régionale : Languedoc-Roussillon (DR13)
Sections : 22 – 19 – 30

Etablissements partenaires : Université Pierre et Marie Curie, Centre national de la recherche scientifique.

Article 2 : Objet

Elle a pour objet de développer les synergies possibles entre les cinq (5) grandes missions du site que sont la recherche, l'observation, la formation, l'accueil et la diffusion des connaissances entre les différentes structures de recherche et de service présentes sur le site de Banyuls et de créer les conditions d'une plus grande synergie entre les unités de recherche et de service de la station afin d'augmenter les performances, l'attractivité et la visibilité de la station.

Article 3 : Nomination

M. Vincent Laudet, Professeur à l'Université Pierre et Marie Curie, est nommé directeur de cette unité pour la durée mentionnée à l'article 1^{er}.

Article 4 : Publication

Le président de l'Université Pierre et Marie Curie et le président du CNRS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 2 décembre 2015



Le président de l'Université
Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz



Le Président du CNRS
Alain Fuchs

DEC162180INEE

Décision portant ajout de l'Université de Perpignan Via Domitia en qualité d'établissement partenaire de l'unité de service et de recherche n°3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC152385DAJ du 18 décembre 2015 portant nomination de Mme Anne Peyroche aux fonctions de directrice générale déléguée à la science ;

Vu la décision DEC133027DGDS en date du 20 décembre 2013 portant création de l'unité de service et de recherche n°3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) » et nommant M. Marcelino Suzuki directeur de cette unité ;

Vu l'accord de l'Université Pierre et Marie Curie ;

DECIDE :

Article 1^{er}

A compter du 1^{er} janvier 2016, l'Université de Perpignan Via Domitia devient partenaire de l'unité de service et de recherche n°3579 intitulée « Laboratoire de biodiversité et biotechnologies microbiennes (LBBM) ».

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Pour le président et par
délégation,
La directrice générale
déléguée à la science
Anne Peyroche

DEC162540DR04

Décision relative au tarif des produits de la direction déléguée à la formation pour les entreprises (MOY1692)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC161059DAJ en date du 17 juin 2016 portant nomination de M. Bertrand MINAULT aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud, à compter du 1^{er} septembre 2016 ;

Vu la décision DEC161060DAJ en date du 17 juin 2016 donnant délégation de signature à M. Bertrand MINAULT délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Sud notamment en matière de tarification, facturation et budgétisation de ventes de produits ;

Décide

Article 1^{er} :

Les tarifs H.T. des stages proposés par la direction déléguée à la formation pour les entreprises, sont fixés selon le barème joint en annexe. Conformément à la réglementation en vigueur, ces tarifs ne sont pas soumis à la TVA. Ces tarifs valent en cas de duplication des stages.

Article 2 :

1) Une réduction de 20% est consentie aux agents inscrits par les délégations régionales et les laboratoires du CNRS (avec bon de commande CNRS).

2) Pour une inscription simultanée aux stages référencés 17119 et 17120, formations complémentaires, ou leurs duplications, un tarif de 1750 € s'applique.

3) Pour une inscription simultanée aux stages référencés 17076 et 17080, formations complémentaires, ou leurs duplications, un tarif de 1450 € s'applique.

4) Pour une inscription simultanée aux stages référencés 17075 et 17216, formations complémentaires, ou leurs duplications, un tarif de 1650 € s'applique.

5) Pour une inscription simultanée au stage référencé 17254 et à un des stages référencés 17255, 17256 ou 17257, formations complémentaires, ou leurs duplications, un tarif de 950 € s'applique.

6) Pour les formations non spécifiques de « Risque chimique » sous la responsabilité scientifique et pédagogique de l'unité « Prévention du risque chimique » (UPS 831), le tarif de base est de 180 € / heure / intervenant ; une ristourne de 50 % étant accordée pour les structures sous tutelle CNRS ou universitaire, formation initiale, soit 90 € / heure / intervenant. Les frais de mission sont facturés en sus.

7) Pour les formations spécifiques de « Risque chimique thématique » sous la responsabilité scientifique et pédagogique de l'unité « Prévention du risque chimique » (UPS 831), le tarif de base est de 360 € / heure / intervenant ; une ristourne de 50 % étant accordée pour les structures sous tutelle CNRS ou universitaire, soit 180 € / heure / intervenant, avec un supplément de 60 € / heure / intervenant pour les visites préalables aux formations. Les frais de mission sont facturés en sus.

8) Lorsqu'un client inscrit 3 ou 4 salariés au même stage, une ristourne de 5% s'applique pour l'ensemble des inscriptions à ce stage des 3 ou 4 salariés.

9) Lorsqu'un client inscrit 5 ou 6 salariés au même stage, une ristourne de 10% s'applique pour l'ensemble des inscriptions à ce stage des 5 ou 6 salariés.

10) Lorsqu'un client inscrit au moins 7 salariés au même stage, une ristourne de 20% s'applique pour l'ensemble des inscriptions à ce stage des 7 salariés (ou plus).

11) Lorsqu'un client inscrit au moins 7 salariés à un stage d'expérimentation animale niveau concepteur ou opérateur (quel que soit le stage parmi la liste des stages référencés 17239, 17240, 17241, 17303, 17304, ou leurs duplications) une ristourne de 20% s'applique pour l'ensemble des inscriptions à ce(s) stage(s) des 7 salariés (ou plus).

12) Les mêmes ristournes que celles prévues aux articles 8, 9 et 10 ci-dessus s'appliquent lorsqu'un pôle de compétitivité ou un réseau professionnel dans le cadre d'une convention spécifique inscrit ou fait inscrire à un même stage plusieurs stagiaires employés par ses sociétés membres.

13) A titre exceptionnel, une promotion pourrait être lancée à une partie de la clientèle. Par exemple, afin de fidéliser les meilleurs clients, une ristourne pourrait leur être proposée sur quelques places vacantes pour des stages démarrant à court terme.

14) Lorsqu'un client se désiste moins de 15 jours avant la date de début d'un stage sans raison majeure (certificats de maladie...), une pénalité de 50% du coût d'inscription correspondant aux frais engagés s'applique.

15) Lorsqu'un stagiaire a débuté une formation, la totalité des frais d'inscription sera facturée à son employeur même s'il s'absente une partie de la formation.

Article 3 :

Cette décision abroge la décision tarifaire du 29 septembre 2015 fixant les tarifs des stages de CNRS Formation Entreprises à compter du 1^{er} janvier 2016.

La présente décision s'applique à compter du 1^{er} janvier 2017.

Article 4 :

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} décembre 2016

P/ le Président et par délégation
Le délégué régional,
Bertrand MINAULT

ANNEXE : liste des stages 2017 avec N° de référence et prix d'une inscription

| Code Stage | Titre du stage | Tarif (euros) |
|------------|---|---------------|
| 17003 | Bases statistiques et tests d'hypothèses avec R | 1 000 € |
| 17004 | Analyse statistique des données de grande dimension et massives (big data) | 1 200 € |
| 17005 | TORQUE, MAUI : mise en place d'un environnement d'exploitation libre et opensource sur plate-forme de calcul intensif | 950 € |
| 17006 | Analyse bioinformatique des séquences nucléiques et protéiques | 1 070 € |
| 17007 | Phylogénie moléculaire (Montpellier) | 1 400 € |
| 17008 | Phylogénie moléculaire (Lyon) | 1 400 € |
| 17009 | Utilisation des fonctionnalités du langage R pour l'analyse et l'interprétation de grands ensembles de données biologiques | 900 € |
| 17010 | Bioinformatique pour le traitement de données de séquençage (NGS) | 1 800 € |
| 17011 | Fouille de données et analyses NGS avec le langage R | 1 440 € |
| 17012 | Analyse avancée de séquences | 1 200 € |
| 17013 | Web sémantique : exploitation du potentiel des données dans les organisations | 800 € |
| 17014 | Intelligence économique : méthodes et outils de veille | 900 € |
| 17015 | Système de stockage NoSQL (Not Only SQL) | 1 350 € |
| 17016 | Programmation MapReduce sur un cluster Hadoop | 900 € |
| 17017 | Analyse statistique des réseaux | 1 200 € |
| 17018 | Arduino pour le prototypage | 700 € |
| 17019 | Les systèmes multi-agents : concepts et pratique NETLOGO | 650 € |
| 17021 | Fortran base | 975 € |
| 17022 | Fortran avancé | 1 300 € |
| 17023 | Fortran 2003 | 975 € |
| 17024 | Le langage C | 1 650 € |
| 17025 | OpenMP | 975 € |
| 17026 | MPI | 1 480 € |
| 17027 | OpenMP / MPI | 1 750 € |
| 17028 | Hybride MPI / OpenMP | 800 € |
| 17029 | Cartographie et localisation simultanée par vision artificielle (vSLAM) | 1 500 € |
| 17030 | Robotics Operating System : introduction | 1 500 € |
| 17032 | Robotique et génération de mouvement | 1 500 € |
| 17033 | Jeu vidéo : animation de personnages 3D | 1 500 € |
| 17034 | Geant4 | 1 800 € |
| 17036 | Prospective et géomatique : construction de scénarios et usages de modèles spatiaux - Utilisation du logiciel FORESIGHT | 900 € |
| 17037 | Cartographie : SIG et sémiologie graphique | 500 € |
| 17039 | SIG et archéologie : utilisation du logiciel libre QGIS pour le traitement de données archéologiques spatialisées | 720 € |
| 17040 | Relevés de terrain pour l'archéologie : topographie, GPS et SIG | 950 € |
| 17042 | Initiation aux SIG et prise en main du logiciel QGIS | 900 € |
| 17045 | LiDAR : traitement avancé des données et interprétation archéologique | 700 € |
| 17046 | Archéobotanique : méthodes et applications | 500 € |
| 17047 | Diagnostic en archéologie préhistorique : reconnaissance des faciès chrono-culturels | 770 € |
| 17048 | Modélisation des réseaux écologiques : initiation au logiciel Graphab | 600 € |
| 17049 | Electroanalyse appliquée : contrôle, environnement, agroalimentaire, bioanalyse | 1 420 € |
| 17050 | Fabrication de batteries Li-ion : de la formulation à la fabrication de prototypes pré-industriels | 2 500 € |
| 17052 | Transformée de Fourier, transformées en ondelettes et paquets d'ondelettes : théorie et applications en traitement de signal et en traitement d'image | 2 200 € |
| 17054 | ZEMAX : initiation à la conception optique | 950 € |
| 17055 | ZEMAX : perfectionnement pour plus d'efficacité | 950 € |
| 17056 | Circuits hyperfréquences : conception, mesure et mise en oeuvre pratique | 1 600 € |
| 17302 | Circuits hyperfréquences : conception, mesure | 1 000 € |
| 17058 | Ondes THz : génération, détection et applications | 1 500 € |
| 17059 | Microfluidique et millifluidique : des outils haut débit pour la R et D en physico-chimie | 1 400 € |
| 17060 | Chimie éco-compatible : milieux réactionnels, miniaturisation des procédés et flux continu | 1 400 € |
| 17061 | La micro-nano technologie : introduction aux procédés | 600 € |
| 17062 | Catalyse et environnement : mise en oeuvre des matériaux catalytiques | 1 850 € |
| 17064 | Bio-ingénierie de surface : applications biopuces, biocapteurs, bioadhésion, nanomédecine | 1 820 € |
| 17065 | Enzymes : biocatalyse appliquée au diagnostic, à la synthèse et à la biotransformation | 1 920 € |
| 17066 | Cristallisation : criblage des phases et des conditions de cristallisation | 1 900 € |
| 17067 | Impression 3D par CAO | 850 € |
| 17068 | Chimie extractive d'actifs et de synthèse assistée sous irradiation micro-onde | 900 € |
| 17069 | Mise en forme haute température des alliages métalliques : introduction | 800 € |
| 17070 | ATG : initiation | 810 € |
| 17071 | XPS : les fondamentaux | 800 € |
| 17072 | Liposomes et nanoparticules lipidiques : fabrication, caractérisation et utilisation | 1 900 € |
| 17073 | Matériaux et assemblages lipidiques pour la formulation | 2 000 € |
| 17074 | Procédés cristallographiques d'orientation des monocristaux | 1 100 € |
| 17075 | Microanalyse X par spectrométrie à sélection d'énergie (EDS-X) | 1 200 € |
| 17076 | Adsorption gazeuse et applications : caractérisation des matériaux et séparation ou stockage des gaz | 1 200 € |
| 17077 | Couplages ATG / MS : initiation | 1 420 € |
| 17078 | Microanalyse élémentaire des solides par microsonde électronique | 1 890 € |
| 17079 | Analyse thermique par ATD, DSC ou ATG | 1 250 € |
| 17080 | Porosimétrie au mercure pour la caractérisation de matériaux poreux | 450 € |
| 17081 | Fractionnement flux force et chromatographie d'exclusion stérique de colloïdes en milieu aqueux | 1 300 € |
| 17082 | Diffraction des rayons X sur matériaux polycristallins : méthode Rietveld | 2 000 € |
| 17083 | Outils de caractérisation de particules colloïdales en suspension | 1 800 € |
| 17084 | Analyse structurale par diffraction X sur monocristal et sur poudre en chimie moléculaire | 650 € |
| 17086 | Traitement d'images sous ImageJ et les nouveaux logiciels FIJI et ICY : bases conceptuelles et pratiques (Marseille) | 1 400 € |
| 17087 | La microscopie de fluorescence : bases et nouveautés | 2 000 € |
| 17088 | La tomographie électronique : théorie et pratique | 1 500 € |
| 17089 | Analyse d'images automatisée avec ImageJ et ICY | 1 150 € |
| 17090 | Atelier de microscopie confocale | 1 600 € |
| 17091 | Aspects fondamentaux de la microscopie électronique en transmission | 1 600 € |
| 17092 | Microscopie électronique en transmission appliquée à la science des matériaux : module 1 | 1 850 € |

ANNEXE : liste des stages 2017 avec N° de référence et prix d'une inscription

| Code Stage | Titre du stage | Tarif (euros) |
|------------|--|---------------|
| 17093 | MET : techniques de préparation des échantillons de matériaux massifs et divisés | 1 600 € |
| 17094 | Microscopie électronique en transmission pour la biologie cellulaire | 1 750 € |
| 17095 | Microscopie à balayage double faisceaux (FIB / SEM) : un instrument multiple | 2 500 € |
| 17097 | Microscopie biphotonique dynamique intravital et endoscopie | 1 000 € |
| 17098 | Chromatographie en phase supercritique analytique et préparative (chimie verte) | 900 € |
| 17099 | GC en pratique (Chromatographie en phase gazeuse) - Villeurbanne | 2 205 € |
| 17100 | GC-MS en pratique (chromatographie en phase gazeuse couplée à la spectrométrie de masse) | 1 820 € |
| 17101 | HPLC en pratique - Maintenance, maintien des performances instrumentales | 1 680 € |
| 17102 | Spectroscopie d'absorption dans l'infrarouge | 1 680 € |
| 17103 | Micro-spectroscopie Raman | 1 350 € |
| 17104 | Extraction et analyse de bio-actifs des plantes (5 jours) | 2 300 € |
| 17301 | Extraction et analyse de bio-actifs des plantes (4 jours) | 1 600 € |
| 17105 | HPLC en pratique - Perfectionnement (chromatographie en phase liquide à haute performance) | 2 205 € |
| 17106 | GC en pratique (Chromatographie en phase gazeuse) - Toulouse | 1 960 € |
| 17107 | Spectrométrie de masse pour le séquençage des peptides | 1 500 € |
| 17108 | Analyse des isotopes ² H, ¹³ C, ¹⁵ N, ¹⁸ O et ³⁴ S dans des matrices organiques ou inorganiques par spectrométrie de masse des rapports isotopiques | 1 420 € |
| 17109 | Analyse de molécules biologiques par spectrométrie de masse | 2 000 € |
| 17110 | La spectrométrie de masse en tant que détecteur chromatographique GC-MS et LC-MS : initiation | 1 800 € |
| 17111 | La spectrométrie de masse en tant que détecteur chromatographique : perfectionnement | 1 500 € |
| 17112 | Analyse quantitative de gaz par spectrométrie de masse | 2 300 € |
| 17113 | Fondamentaux de la spectrométrie de masse | 2 000 € |
| 17114 | Le couplage GC-MS | 1 800 € |
| 17117 | Caractérisation des protéines par spectrométrie de masse dans le contexte de la protéomique | 2 300 € |
| 17118 | Spectrométrie de masse FT-Orbitrap : principes et applications | 800 € |
| 17119 | ICP-MS (niveau 1) | 1 200 € |
| 17120 | ICP-MS (niveau 2 : l'analyse isotopique) | 900 € |
| 17121 | RMN du solide : initiation | 1 370 € |
| 17122 | Imagerie par résonance magnétique (Rennes) | 1 500 € |
| 17123 | Spectres RMN : acquisition, traitement et interprétation | 1 800 € |
| 17124 | RMN pour la chimie et la biochimie : perfectionnement | 1 800 € |
| 17125 | RMN liquide pour la chimie : analyse structurale | 1 680 € |
| 17126 | Analyse structurale des peptides et protéines par RMN | 1 680 € |
| 17127 | Imagerie par résonance magnétique (Bordeaux) | 1 400 € |
| 17128 | La cryoconservation : un outil pour la sauvegarde des lignées murines | 1 500 € |
| 17131 | Spectroscopie de fluorescence : principes et applications pour l'étude des protéines | 900 € |
| 17132 | De la biologie moléculaire au génie génétique : | 1 700 € |
| 17133 | Du gène à la protéine | 1 700 € |
| 17134 | Le dichroïsme circulaire et ses applications en biochimie | 900 € |
| 17135 | La cytométrie en flux | 950 € |
| 17136 | Atelier de cytométrie | 1 200 € |
| 17137 | Agents pathogènes et confinement de niveau 3 | 1 950 € |
| 17139 | PCR quantitative en temps réel et PCR digitale | 1 850 € |
| 17140 | Métabolomique par chromatographie et spectrométrie de masse | 1 800 € |
| 17142 | Imagerie du petit animal : évolution, potentiel, limites | 1 800 € |
| 17143 | Cytométrie en flux : formation pratique au tri cellulaire | 1 200 € |
| 17144 | Cytométrie en flux : formation pratique à l'analyse multicouleur | 850 € |
| 17145 | Elevage, comportement et transgénèse des poissons modèles poisson-zèbre et médaka | 1 500 € |
| 17146 | Hybridation in situ in toto : principes et méthodes | 1 000 € |
| 17150 | Cytométrie de masse | 1 700 € |
| 17151 | Criblage cellulaire et moléculaire, in vitro et in silico, pour l'innovation thérapeutique | 1 500 € |
| 17152 | Formation aux plans d'expériences | 1 400 € |
| 17153 | Interactions contenu / contenant | 1 200 € |
| 17154 | Plateforme, mutualisation d'instruments scientifiques (mi-lourds) : création et développement d'un service | 1 280 € |
| 17155 | Le risque chimique : connaissance et prévention | 800 € |
| 17156 | Le risque chimique CMR | 400 € |
| 17157 | La classification, l'étiquetage et la fiche de données de sécurité des produits chimiques dangereux | 600 € |
| 17158 | Le risque chimique : connaissance et prévention | 1 000 € |
| 17159 | La qualité, outil de management et d'amélioration continue | 700 € |
| 17160 | Les risques biologiques | 400 € |
| 17161 | SPS : frittage assisté sous champ électrique | 1 100 € |
| 17162 | Métabolomique par RMN | 1 300 € |
| 17164 | Les saturations dans la boucle de commande : analyse et synthèse de contrôleurs | 1 000 € |
| 17165 | Primatologie générale | 1 500 € |
| 17166 | Contrôles sanitaires et transferts d'embryons | 900 € |
| 17167 | Ethique, comportement, bien-être animal | 1 000 € |
| 17168 | L'isolateur : un outil précieux pour travailler en microfloire contrôlée | 400 € |
| 17169 | Fibres d'amiante par MET et EDX | 900 € |
| 17170 | Eclairage et ambiances visuelles | 1 100 € |
| 17171 | LED, OLED et autres sources de lumière artificielle | 1 100 € |
| 17172 | Fabrication de nano-objets : formation pratique | 1 300 € |
| 17173 | Traitements thermo-chimiques de cémentation et nitruration | 1 050 € |
| 17174 | Synthèse de peptides | 1 400 € |
| 17175 | Structure et réactivité de monosaccharides et glycoconjugués | 1 200 € |
| 17177 | Verre : mise en forme à froid et tenue en service | 800 € |
| 17179 | La culture de lignées cellulaires : obtention, manipulation, contrôle qualité, conservation, traçabilité | 1 050 € |
| 17180 | Cryogénie : les fondamentaux - Niveau technicien | 1 600 € |
| 17182 | Systèmes embarqués critiques programmés avec SCADE | 1 000 € |
| 17183 | Programmation des systèmes concurrents | 1 100 € |
| 17185 | Métallurgie - "Design" d'alliages : structures, propriétés et caractérisation | 900 € |

ANNEXE : liste des stages 2017 avec N° de référence et prix d'une inscription

| Code Stage | Titre du stage | Tarif (euros) |
|------------|--|---------------|
| 17186 | Microscopie électronique en transmission appliquée à la science des matériaux : module 2 | 2 500 € |
| 17187 | Revêtements par voies sol-gel : mise en œuvre et applications industrielles | 1 100 € |
| 17188 | Le couplage LC-MS | 1 800 € |
| 17190 | LiDAR : initiation au traitement des données et à l'interprétation archéologique | 800 € |
| 17191 | Bioinformatique : perfectionnement dans la recherche de similitudes entre séquences et identification de caractéristiques biologiques | 720 € |
| 17192 | Etude structurale des protéines par cristallographie des rayons X | 1 000 € |
| 17195 | EBSD et diffraction des rayons X - Corrélation entre la texture cristalline et la microstructure des matériaux | 1 900 € |
| 17196 | Initiation aux mesures de décharges partielles, tenue diélectrique, spectroscopie diélectrique, charge d'espace et potentiel de surface | 2 300 € |
| 17198 | Python pour électroniciens : communication, acquisition, enregistrement et interface graphique | 1 300 € |
| 17199 | Spectroscopie Raman avancée des matériaux moléculaires et biomoléculaires : applications agroalimentaires et pharmaceutiques | 1 500 € |
| 17200 | Microanalyse des solides par sonde ionique : SIMS | 2 050 € |
| 17212 | Techniques de clonage d'ADN par restriction et par recombinaison homologue | 900 € |
| 17216 | WDS - microsonde de Castaing : initiation à la spectrométrie X en dispersion de longueurs d'ondes | 550 € |
| 17218 | Hydrométrie : jaugeages des cours d'eau à surface libre | 800 € |
| 17219 | Topographie pour l'hydrométrie : profils, pentes et transects | 800 € |
| 17221 | Modélisation des réseaux écologiques : utilisation avancée du logiciel Graphab | 700 € |
| 17222 | Etats de surfaces : recherche des paramètres fonctionnels | 1 300 € |
| 17223 | Pilotage des motorisations hybrides : de la simulation à la commande en temps réel | 1 300 € |
| 17225 | SIG et archéologie : utilisation d'ArcGIS (ArcView) pour le traitement des données archéologiques spatialisées | 800 € |
| 17226 | Prototypage et évaluation de systèmes d'assistance à la conduite | 2 000 € |
| 17227 | Moteur essence turbocompressé : vers une commande à base de modèles | 1 300 € |
| 17228 | Caractérisation des matériaux nanostructurés par la diffusion des rayons X, des suspensions colloïdales aux couches minces et interfaces | 2 000 € |
| 17229 | Techniques biophysiques pour les mesures d'interactions biologiques | 1 500 € |
| 17232 | Mouse model for diseases: approches for phenotyping | 1 850 € |
| 17233 | Purification de protéines | 1 300 € |
| 17236 | Les aptamères pour la biorecognition : sélection, caractérisation et applications | 1 200 € |
| 17237 | Développement optimisé de méthodes analytiques par plans d'expériences | 900 € |
| 17239 | Formation spécifique destinée aux personnes appliquant des procédures expérimentales sur modèle rongeur | 1 280 € |
| 17240 | Formation spécifique destinée aux personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales sur modèle rongeur | 1 900 € |
| 17241 | Formation spécifique destinée aux personnes concevant ou réalisant des procédures expérimentales et des projets sur modèles aquatiques | 1 900 € |
| 17242 | Formation réglementaire destinée aux personnels appliquant des procédures expérimentales aux animaux Spécialisation chirurgicale | 1 300 € |
| 17246 | Traitement d'images sous ImageJ et les nouveaux logiciels FIJI et ICY : bases conceptuelles et pratiques (Gif-sur-Yvette) | 1 400 € |
| 17250 | Validation d'une méthode analytique | 900 € |
| 17251 | Lignées cellulaires génétiquement modifiées : de la génération à la culture | 550 € |
| 17253 | Cryo-microscopie électronique : bases et nouveautés, les caméras à détection directe | 1 000 € |
| 17254 | Transport de marchandises dangereuses : formation de base (chapitres 1.3 et 1.4 de l'ADR 2015) | 700 € |
| 17255 | Transport de marchandises dangereuses : spécialisation produits biologiques | 400 € |
| 17256 | Transport de marchandises dangereuses : spécialisation gaz | 400 € |
| 17257 | Transport de marchandises dangereuses : spécialisation produits radioactifs | 400 € |
| 17260 | Valorisation énergétique des différentes fractions de la biomasse lignocellulosique | 1 000 € |
| 17261 | Automatisation des traitements géomatiques avec le SIG GRASS : application à la télédétection et aux enquêtes de terrain | 700 € |
| 17262 | GPS, SIG et photogrammétrie à l'échelle du chantier archéologique | 800 € |
| 17263 | Photogrammétrie : du territoire au bâti | 1 300 € |
| 17264 | Production et exploitation photogrammétrique des clichés aériens à échelle très fine : cerf-volant, ballon captif et drone | 800 € |
| 17265 | Cellules solaires photovoltaïques organiques et hybrides | 1 500 € |
| 17266 | Python pour la biologie | 1 300 € |
| 17269 | Développement d'applications avec ODOO | 1 200 € |
| 17270 | Radioactivité : les fondamentaux | 700 € |
| 17271 | Microscopie électronique à balayage (MEB) en science des matériaux | 1 000 € |
| 17272 | Optique pour la biologie | 900 € |
| 17273 | Couches minces et filtrage optique | 800 € |
| 17274 | Tenue au flux laser des composants optiques | 1 400 € |
| 17275 | Analyse de la motricité humaine : cinétique, cinématique et électromyographie | 1 000 € |
| 17276 | In vivo CRISPR-Cas9 genome editing | 700 € |
| 17277 | Application du rayonnement synchrotron à l'étude structurale des protéines | 800 € |
| 17278 | Calcul de structures 3D de protéines et complexes de protéines à partir de données RMN (liquide ou solide) | 1 650 € |
| 17279 | Photogrammétrie et lasergrammétrie appliquées au petit matériel archéologique : modèle 3D et aide au dessin technique | 800 € |
| 17280 | Détection des mycoplasmes dans les cultures de lignées cellulaires | 450 € |
| 17281 | Préparation des banques NGS à partir d'ADN : les étapes pratiques et méthodologiques | 1 700 € |
| 17282 | Biogéochimie territoriale : introduction | 1 300 € |
| 17283 | Vide pour concepteur | 1 600 € |
| 17284 | Calculs des installations sous vide | 900 € |
| 17285 | Linux et script pour la bioinformatique | 700 € |
| 17286 | Vide pour utilisateur | 1 400 € |
| 17287 | Détection de fuites | 800 € |
| 17290 | Protéomique quantitative : différentes approches | 2 000 € |
| 17291 | Transport d'animaux de laboratoire | 800 € |
| 17292 | RMN HR-MAS pour l'analyse des échantillons biologiques | 810 € |
| 17293 | Native chemical ligation (NCL) and bis (2-sulfanylethyl) amido (SEA) ligation: theory and practice | 2 500 € |
| 17294 | Native chemical ligation (NCL) and bis (2-sulfanylethyl) amido (SEA) ligation (theory only) | 600 € |
| 17295 | Préparation des banques NGS à partir d'ARN : les étapes pratiques et méthodologiques | 1 700 € |
| 17296 | XPS pour la micro / opto-électronique, la chimie des surfaces et des interfaces | 1 500 € |

DEC162094DR01

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7528 intitulée Mondes iranien et indien

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC151174DAJ du 15 Juillet 2015 donnant délégation de signature à M. Patrick Mounaud, délégué régional pour la circonscription Paris-Villejuif ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20 décembre 2013 portant création de l'unité UMR7528 Mondes iranien et indien,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7528 Mondes iranien et indien.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 8 membres :

- 2 membres de droit :
 - la directrice de l'unité ;
 - la directrice adjointe ;
- 4 membres élus :
 - 2 représentant(e)s des chercheurs et enseignants chercheurs ;
 - 1 représentant(e) des ITA ;
 - 1 représentant(e) des doctorants ;
- 2 membres nommés.



Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Villejuif, le 10 octobre 2016

Pour le Président et par délégation,
le Délégué régional



Patrick MOUNAUD

DEC162354INSHS

Décision portant création d'un comité d'orientation et de surveillance au sein de l'unité propre de service (UPS) n°3390 intitulée « Institut Européen de données financières –EUROFIDAI »

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°111254DAJ du 8 juillet 2011, relative à la délégation de signature de Monsieur Patrice Bourdelais, Directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n°31-90 du 9 février 1990 relative au fonctionnement des comités d'orientation et de surveillance des unités propres de service ;

Vu la décision n°150217INSHS 'du 16 février 2015 portant renouvellement de l'unité propre de service (UPS) n°3390 intitulée « Institut Européen de données financières – EUROFIDAI »

DECIDE :

Article 1^{er} - Conformément à l'article 1^{er} de la décision n°31/90 du 9 février 1990 susvisée, l'unité propre de service (UPS) n° 3390 intitulée « Institut Européen de données financières-EUROFIDAI » est dotée d'un comité d'orientation et de surveillance (COS), dont la composition est la suivante :

1°) Membres de droit :

- Le directeur de l'Institut des Sciences humaines et sociales ou son représentant ;
- Le délégué régional Alpes ou son représentant.

2°) Membres nommés :

Par dérogation à l'article 3-2° de la décision du 9 février 1990 susvisée, le comité d'orientation et de surveillance comprend les 2 membres nommés suivants, pour la période du mandat de l'unité, renouvelable :

- En qualité de personnalités extérieures :
 - Monsieur Angelo Riva, chercheur European Business School Paris Jourdan Sciences Economiques ;
 - Monsieur Christophe Pérignon, directeur de l'UMR2959 Groupement de Recherche et d'Etudes en Gestion à HEC (GREGHEC) ;



www.cnrs.fr

3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

3°) Membres représentant la section concernée du Comité national de la recherche scientifique :

est nommé pour la durée de son mandat, en qualité de représentant de la section 37 du Comité national de la recherche scientifique :

Monsieur Dominique TORRE

4°) Le directeur de l'UPS ainsi que deux membres élus pour la durée du mandat de l'unité par le conseil de laboratoire de l'UPS :

- Monsieur Patrice Fontaine, directeur de l'UPS n°3390 intitulée « Institut Européen de données financières-EUROFIDAI » ;
- Monsieur François Bouhet, administrateur des systèmes d'information ;
- Monsieur Bernard Rappachi, directeur adjoint de l'unité.

Le directeur de l'UPS n°3390 ainsi que les deux membres élus assistent aux séances du comité d'orientation et de surveillance avec voix consultative.

Art.2- Monsieur Christophe Pérignon est nommé aux fonctions de président du comité d'orientation et de surveillance, pour la durée du mandat de l'UPS n°3390.

Le président du comité d'orientation et de surveillance peut inviter à assister aux séances avec voix consultative, toute personne dont elle juge la présence utile.

Art.3- Le comité d'orientation et de surveillance exerce les compétences fixées à l'article 2 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Son fonctionnement est régi par les articles 6 à 8 de la décision du 9 février 1990 susvisée.

Art.4- La présente décision sera publiée au *Bulletin Officiel* du Centre National de la Recherche Scientifique.

Fait à Paris, le **2 - NOV. 2016**

Pour le président et par délégation,
Le directeur de
l'Institut des sciences humaines et sociales,



Patrice Bourdelais

DEC162617DR10

Décision portant sur la modification de la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision DEC142561DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à M. Patrice Soullie, délégué régional pour la circonscription Alsace ;

Vu la décision DEC105235DR10 du 9 décembre 2010 portant sur la création d'un conseil de service à la délégation régionale Alsace ;

Vu le procès-verbal des élections pour le renouvellement des membres du conseil de service de la délégation régionale Alsace du 1^{er} décembre 2014 ;

Vu la DEC142970DR10 portant sur la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace ;

Vu le compte-rendu de la réunion du conseil de service du 25 janvier 2015 ;

Vu la DEC160314DR10 portant sur la modification de la composition d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alsace ;

Vu le compte-rendu de la réunion du conseil de service du 20 octobre 2016 ;

DECIDE :

Article 1er : Composition

Les membres du conseil de service sont :

- le délégué régional
Patrice Soullie
- l'adjointe au délégué régional
Christine Brunel
- les membres élus
Sorayah Benatia en remplacement d'Hélène Claude à partir du 20 octobre 2016
(et sa suppléante Patricia Greiner)
Sylvie Bulot
Mathias Eck
Philippe Firn

Thomas Gaschi
Tania Muller
Ayman Salman
Isabelle Thomas

- les membres nommés
Céline Delalex-Bindner
Kevin Geiger
Jean-luc Orcesi
Doris Pflumio
Hugues Schoenfeld
Eric Simon

La durée du mandat des membres du conseil de service était fixée à quatre ans.
Le mandat prendra donc fin le 8 décembre 2018.

Article 2 : Compétences

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Strasbourg, le **22 NOV. 2016**

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Patrice Soullie



DEC162474DR11

Décision portant création d'un conseil de service au sein de la délégation régionale Alpes

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision DEC140845DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Jérôme VITRE, délégué(e) régional(e) pour la circonscription Alpes,

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de service au sein de la délégation régionale Alpes.

Article 2 : Composition

Le conseil de service comprend 14 membres :

- le délégué régional ;
- l'adjointe au délégué régional ;
- 7 membres élus ;
- 5 membres nommés.

La durée du mandat des membres du conseil de service est fixée à cinq ans à compter du 16 juin 2016.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Grenoble, le 25 octobre 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Jérôme Vitre

DEC162492INSB

Décision modificative de la décision collective DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 portant création et renouvellement des unités mixtes de recherche contractualisées et notamment création de l'unité mixte de recherche n° 5309 intitulée « Centre de recherche Institut Albert Bonniot de Grenoble (IAB) » ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'accord de la directrice de l'Institut des sciences biologiques ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

A l'article 1 de la décision DEC1151290DGDS du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte de recherche (UMR) n° 5309 intitulée « Centre de recherche Institut Albert Bonniot de Grenoble (IAB) » sont modifiées comme suit :

- Les termes « Centre de recherche Institut Albert Bonniot de Grenoble » sont remplacés par « Institut pour l'Avancée des Biosciences »

Article 2 :

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 novembre 2016

Pour le président et par délégation,
la directrice générale déléguée à la science
Anne Peyroche



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3 rue Michel-Ange Auteuil
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90

DEC141077INSU

Décision modificative de la décision n°120204INSU portant création de l'unité mixte de service n°3538 intitulée « Laboratoire Souterrain à Bas Bruit » (LSBB)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC120204INSU du 15 février 2012 portant création de l'unité mixte de service n°3538 intitulée « Laboratoire Souterrain à Bas Bruit » (LSBB) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC133069DAJ du 06 novembre 2013 nommant Béatrice Saint-Cricq, déléguée régionale pour la circonscription Côte d'Azur à compter du 18 novembre 2013 ;

Vu la décision n°090098DAJ du 30 juillet 2009 nommant M. Younis Hérmès aux fonctions de délégué régional pour la circonscription Provence et Corse à compter du 1^{er} janvier 2010 ;

DECIDE :

Article 1^{er} :

A compter du 1^{er} janvier 2015, l'unité mixte de service UMS3538 intitulée Laboratoire Souterrain à Bas Bruit – LSBB -, initialement gérée par la Délégation Régionale de la Côte d'Azur est transférée à la délégation Régionale Provence et Corse.

Article 2 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 25 novembre 2014

Le président
Alain FUCHS

DEC162491DR12

Décision portant création d'un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7343 intitulée Institut universitaire des systèmes thermiques industriels

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC140847DAJ du 28 février 2014 donnant délégation de signature à M. Younis HERMES, délégué régional pour la circonscription Provence et Corse;

Vu la décision DEC122743DSI du 5 janvier 2012 portant création de l'unité UMR 7343, intitulée «Institut universitaire des systèmes thermiques industriels», dont le directeur est Lounès TADRIST ;

Vu la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 portant prolongation de l'unité UMR 7343, intitulée « Institut universitaire des systèmes thermiques industriels », dont le directeur est Lounès TADRIST;

DECIDE :

Article 1er : Création

En application de la décision du 28 octobre 1992 susvisée, il est créé un conseil de laboratoire au sein de l'unité UMR7343.

Article 2 : Composition

Le conseil de laboratoire comprend 20 membres :

- le directeur de l'unité ;
- le directeur adjoint ;
- 11 membres élus : 2 membres pour le collège A, 4 membres pour le collège B, 3 membres pour le collège IT/BIATSS, 2 membres pour le collège doctorants ;
- 7 membres nommés.

Article 3 : Compétences

Ce conseil de laboratoire exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Marseille, le 28 octobre 2016

Pour le président et par délégation,
Le délégué régional
Younis HERMES

DEC162629DR15

Décision portant désignation des membres du conseil de service au sein de la délégation régionale Aquitaine

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et des structures opérationnelles de service du CNRS ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions du CNRS ;

Vu la décision n° DEC142560DAJ du 14 novembre 2014 portant nomination de Mme Gaëlle Bujan aux fonctions de déléguée régionale de la circonscription Aquitaine à compter du 17 novembre 2014 ;

Vu la décision DEC142562DAJ du 14 novembre 2014 donnant délégation de signature à Mme Gaëlle Bujan, déléguée régionale pour la circonscription Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1er : Composition

Le conseil de service comprend 8 membres :

□ Membre de droit

Gaëlle BUJAN, Déléguée régionale

□ 3 membres nommés représentant de l'administration

Pierre BERTRAND-MAPATAUD

Véronique BENARD

Roland DIRLEWANGER

□ 3 membres élus titulaires

Hassan AKRACH

Frédérique ANDRIEU



Délégation Aquitaine

www.cnrs.fr/aquitaine

Eplanade des Arts et métiers - BP105
33402 Talence
T. 05 57 35 58 00
F. 05 57 35 58 01

Amina FERRADI

□ **Un membre élu suppléant**
Marie ROUBY

Article 2 : Compétences

Ce conseil de service exerce les compétences fixées au Titre III de la décision du 28 octobre 1992 susvisée.

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Talence, le 24 novembre 2016

Pour le président et par délégation,
La déléguée régionale

Gaëlle Bujan

DEC161963INP

Décision portant modification de la décision collective DEC151309DGDS portant prolongation des structures opérationnelles de recherche : modification des tutelles de l'UMI n°3466 intitulée «Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment (MSE)»

LE PRESIDENT,

Vu le décret no 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC920520SOSI du 24 juillet 1992 modifiée portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de recherche ;

Vu la décision DEC151309DGDS en date du 18 décembre 2015 portant prolongation des structures opérationnelles de recherche et portant notamment prolongation de l'unité mixte internationale UMI3466 intitulée « Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment (MSE) » ;

Vu l'avenant n°1 en date du 08 septembre 2016 ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut de Physique ;

DECIDE :

Article 1

A l'article 4 de la décision DEC151309DGDS du 18 décembre 2015 susvisée, les dispositions relatives à l'unité mixte internationale n°3466 intitulée Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment (MSE) sont modifiées ainsi qu'il suit :

La ligne suivante est supprimée :

« Partenaire : AIX-MARSEILLE UNIVERSITE »

La ligne suivante est ajoutée :

« Etablissements co-tutelles avec le CNRS : MASSACHUSETTS INSTITUTE OF TECHNOLOGY à compter du 1^{er} janvier 2016; AIX-MARSEILLE UNIVERSITE à compter du 1^{er} juin 2016 ».

Article 2

L'unité mixte internationale n°3466 intitulée Multi-Scale Materials Science for Energy and Environment (MSE) est prorogée jusqu'au 31 mai 2018.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 13 octobre 2016

Le président

Alain FUCHS

DEC162527INSHS

Décision portant nomination du renouvellement de Mme Sylvie OLLITRAULT en qualité de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS

Vu la décision n° 100001DAJ portant création et organisation des instituts et fixant la liste des sections et des commissions interdisciplinaires concernées par leurs activités

Sur proposition du Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales,

DECIDE :

Article 1^{er}

Mme Sylvie OLLITRAULT, Directrice de recherche au CNRS est renouvelée en tant que chargée de mission auprès du Directeur de l'Institut des Sciences Humaines et Sociales du 1^{er} novembre au 31 décembre 2016, en charge de la section 40 et du suivi de la structuration des équipes de recherche dans son domaine.

Article 2

Mme Sylvie OLLITRAULT, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

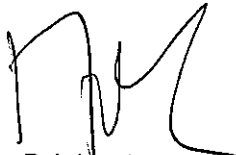
Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Régionale – Bretagne et Pays de Loire.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **23 NOV. 2016**

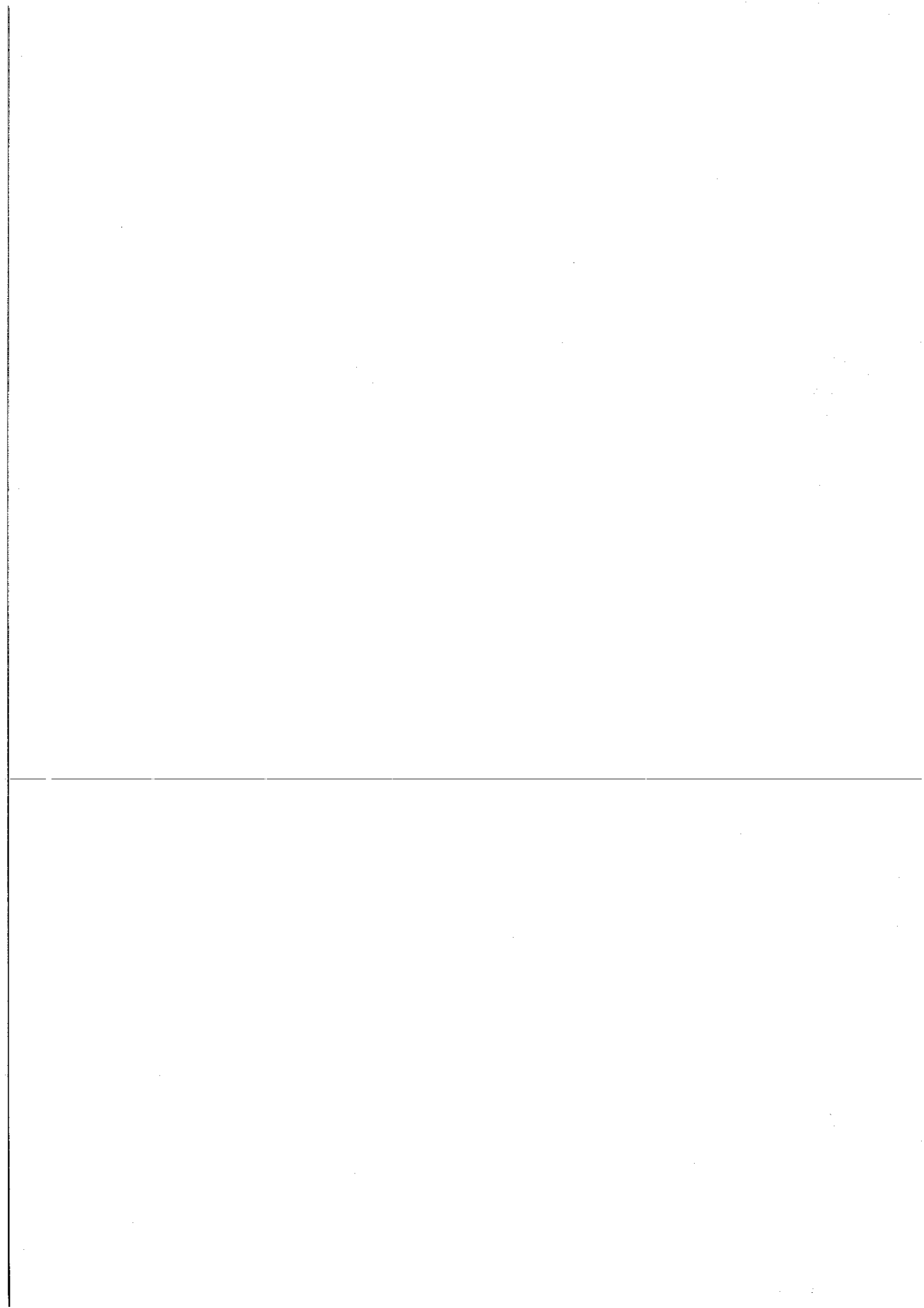

Le Président



www.cnrs.fr

Campus Gérard-Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 53 90





Décision n° DEC162526DRH

Le Président du Centre National de la Recherche Scientifique

- Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique de l'Etat,
- Vu** le décret n°82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires,
- Vu** le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du CNRS,
- Vu** le décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 modifié fixant les dispositions statutaires communes aux corps de fonctionnaires des établissements publics scientifiques et technologiques,
- Vu** le décret n°84-961 du 25 octobre 1984 modifié relatif à la procédure disciplinaire concernant les fonctionnaires de l'Etat,
- Vu** le décret n° 84-1185 du 27 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps de fonctionnaires du CNRS,
- Vu** le décret du 27 février 2014 portant nomination de Monsieur Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS,
- Vu** la décision du 19 juillet 2016 portant suspension des fonctions de M. G,
- Vu** l'avis émis par la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés de recherche, réunie le 3 novembre 2016 en formation disciplinaire,

Considérant que l'article 29 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 dispose que : « *Toute faute commise par un fonctionnaire dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions l'expose à une sanction disciplinaire sans préjudice, le cas échéant, des peines prévues par la loi pénale* » ;

Considérant que M. G, chargé de recherche de 1^{ère} classe du CNRS, est affecté [...] ; que son comportement a été signalé à la direction [...] au mois d'avril 2016 puis au service des ressources humaines de la délégation [...] au mois de mai 2016 ;

Considérant que compte tenu de la gravité des faits en cause, M. G a été suspendu de ses fonctions à compter du 22 août 2016 ;

Considérant qu'il ressort des entretiens menés par le service des ressources humaines de la délégation [...] que M. G a eu, à l'égard de plusieurs personnels féminins du laboratoire exerçant notamment les fonctions de doctorantes et de post-doctorantes des propos sexistes, grivois et humiliants ; qu'il apparaît également que plusieurs personnes se sont plaintes du fait que M. G leur a imposé des contacts physiques ; qu'il ressort également que plusieurs personnes se sont plaintes des regards insistants portés par M. G lorsque ces personnes portaient des jupes ou des robes ainsi que des remarques faites sur leurs tenues vestimentaires en des termes très familiers ;

Considérant qu'il ressort du rapport établi par la délégation régionale [...] que le comportement de M. G a affecté et fragilisé Mme I ; qu'en outre, certaines des personnes ayant témoigné ont indiqué qu'elles avaient arrêté de porter certains vêtements en raison du comportement de M. G ;

Considérant qu'il ressort de la commission administrative paritaire réunie sur le 3 novembre 2016 sur la situation de M. G que ce dernier a reconnu avoir utilisé des termes grivois et fait des blagues « potaches » devant ses collègues ; qu'il a également reconnu avoir eu un comportement tactile avec certaines de ses collègues féminines exerçant des fonctions de doctorantes et de post-doctorantes et avoir pointé un doigt au niveau des côtes de certaines d'entre elles ; qu'il a reconnu en particulier avoir donné à Mme I un coup de pied aux fesses et avoir poussé contre le mur Mme S et par ailleurs lui avoir fait un massage aux épaules ;

Considérant que la commission administrative paritaire a considéré que M. G a adopté un comportement inapproprié et irrespectueux vis-à-vis de certains personnels féminins du laboratoire qui exercent des fonctions de doctorants, post-doctorants et de gestionnaire ; que ce comportement a consisté en des propos

inappropriés à caractère sexuel, sexiste et grivois à l'égard de doctorantes et post-doctorantes et en des contacts physiques imposés à des doctorantes, post-doctorantes et une gestionnaire ;

Considérant qu'il résulte de ce qui précède que M. G a manqué aux obligations de respect et de dignité qui s'imposent à tout fonctionnaire ; que ce comportement est de nature à justifier le prononcé d'une sanction disciplinaire ;

D E C I D E

Article 1^{er} : M. G, chargé de recherche de 1^{ère} classe du CNRS, est exclu de ses fonctions pour une durée de 15 jours à compter de la notification de cette décision.

Article 2 : Une reproduction anonymisée de cette décision sera publiée au bulletin officiel du CNRS.

Fait à Paris, le 17/11/2016

Alain FUCHS

Conformément à la réglementation en vigueur, vous avez la possibilité, si vous le désirez, dans le délai de deux mois, à compter de la date de la notification de la présente décision :

- soit de vous pourvoir contre celle-ci devant le tribunal administratif,
- soit, de former préalablement à toute action en justice un recours gracieux ou hiérarchique. Dans ce cas, vous disposeriez, pour vous pourvoir devant le tribunal administratif, d'un délai de deux mois commençant à courir :
- en cas de lettre rejetant votre recours, à la date de réception de cette lettre,
- en cas de non réponse à votre recours pendant deux mois, à la date d'expiration du deuxième mois.

DEC162544DAJ

Décision donnant délégation de pouvoir à M. Olivier Bérard, directeur délégué aux achats et à l'innovation (Formation au pilotage de drones)

LE PRESIDENT

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, et notamment ses articles 4, 26 et 28 ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS), et notamment son article 2 ;

Vu le décret du 27 février 2014 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC131830DAJ du 3 juin 2013 portant nomination de M. Olivier Bérard aux fonctions de directeur délégué aux achats et à l'innovation ;

DECIDE :

Art. 1er – En application de l'article 4 de la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 susvisée, délégation de pouvoir est donnée à M. Olivier Bérard, directeur délégué aux achats et à l'innovation, aux fins de signer :

- tous les actes nécessaires à la passation, la conclusion et à l'exécution de l'accord-cadre ayant pour objet l'acquisition de prestations de formation de pilotage de drones pour lequel le CNRS agit en tant que centrale d'achat au sens de l'article 26 de l'ordonnance susvisée;
- tous les actes et conventions conclus entre le CNRS et les établissements usagers de la centrale permettant la mise à disposition et le suivi de l'accord-cadre ayant pour objet l'acquisition de prestations de formation de pilotage de drones.

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 23 NOV. 2016

Alain Fuchs



Le Président

www.cnrs.fr

Campus Gérard Mégie
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T 01 44 96 40 00
F 01 44 96 53 90

